



LA MÉTÉO: QUELQUES FLOCONS DE NEIGE, VENTS MODÉRÉS.  
MINIMUM: -5°, MAXIMUM: -3°.  
DEMAIN: NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A 2

LES  
SPÉCIALISTES  
DU SKI  
**OBERSON**  
Lund • Palais Chénier •  
St-Jean • L'Assommoir •  
Grandy

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTRÉAL, MERCREDI 5 MARS 1986, 102<sup>e</sup> ANNÉE, N° 133, 94 PAGES, 9 CAHIERS



Près du parc Rougemont, angle Lafontaine, dans l'est de la ville, des ordures ont été volontairement déchargées par un camion de la Ville dès le début de la grève, au dire d'une résidente du secteur. « C'est dégoûtant, ça sent mauvais et c'est dangereux pour nos enfants, dit-elle. » Photos Pierre Côté, LA PRESSE

## COLS BLEUS Bastien convoque les parties

Devant une situation qui se détériore à vue d'œil, le Conseil des services essentiels a décidé d'intervenir de nouveau dans la grève des 4 200 cols bleus de Montréal entrée dans sa 21<sup>e</sup> journée. Il a convoqué en audition publique pour demain matin les représentants de la Ville et ceux du syndicat.

**GEORGES LAMON**

La décision du Conseil de convoquer les deux parties survient un mois environ après la première audition publique et 15 jours après l'émission d'une ordonnance enjoignant aux cols bleus d'assurer certains services essentiels précis.

La convocation fait suite à une requête de la Ville qui désire obtenir des éclaircissements sur deux points de la recommandation du Conseil: la réparation et l'entretien des réseaux de conduites d'eau, la réparation et l'entretien du système d'éclairage des rues.

**Non-satisfaisant**

Elle découle aussi du fait que, ayant été informé du maintien « non-satisfaisant » des services de réparation de la chaussée, le Conseil veut savoir pourquoi ce service n'est pas assuré. Par sa démarche, le Conseil désire aus-

si examiner l'application générale de la liste des services énumérés dans sa recommandation. On repassera toute la liste des services.

Quelles sont les hypothèses de scénario du Conseil? Il peut émettre une ordonnance pour que l'entretien de la chaussée soit fait ou, encore, demander aux parties d'évaluer sérieusement la possibilité de sur-

seoir à l'exercice du droit de grève, quitte à y revenir plus tard puisque, semble-t-il, la liste des services essentiels ne peut être suivie.

Par ailleurs, une rumeur veut que le syndicat tenterait d'obtenir un bref d'évocation contre le Conseil pour lui dénier son pouvoir. Ce qui aurait comme conséquence que le Conseil recommanderait alors la suspension pure et simple de l'exercice du droit de grève.

**Constitutionnalité**

Déjà hier matin, en conférence de presse, le syndicat avait annoncé son intention de s'attaquer plus particulièrement à la constitutionnalité de la Loi 37 créant le Conseil des services essentiels et de défendre ses positions vendredi en Cour supérieure à une accusation d'outrage au tribunal portée par la Ville.

Dans ce cas précis, le procureur général du Québec aurait 30 jours pour se défendre sur ce point juridique. Ce qui pourrait effectivement aboutir au report sine die de la cause d'outrage au tribunal. Dans le milieu, cette contestation est interprétée comme « une tactique syndicale habilement orchestrée ».

voir **BASTIEN** en A 2



Rue Mont-Royal, beaucoup de fenêtres de parcomètres ont été badi-geonnées de peinture.

## LES CONCORDES REDEVIENNENT LES ALOUETTES

- À lire dans le tabloïd sports

### ALJOURD'HUI

#### ● BAIE JAMES

Le premier ministre Bourassa admet que l'effondrement des prix du pétrole risque de retarder la réalisation de son projet de deuxième Baie James.

page D 1

#### ● CHARTE

Le chef de l'opposition, Pierre Marc Johnson, affirme que l'attitude du gouvernement libéral vis-à-vis de la Charte canadienne des droits afaiblirait le Québec.

page B 1

#### ● CARBURANT

Le consommateur canadien devra encore faire preuve de patience, mais la possibilité d'une baisse de 10 à 12 cents du litre d'essence au cours des prochains mois n'est pas à écarter.

page D 1

#### ● LA SARDINE

Si la sardine n'est pas considérée comme le roi des poissons, elle nourrit pourtant généreusement l'humanité depuis des siècles.

cahier I

#### ● CONTENANTS

C'est à la saison des pique-niques, cet été, que sera véritablement mis à l'épreuve le système de récupération des canettes d'aluminium.

cahier E

### «ÉGALITÉ POUR TOUS»

## Crosbie donne son accord, mais pose des restrictions

OTTAWA — « Oui, mais... » Telle est la réponse du ministre de la Justice.

**MANON CORNELIER**  
de notre bureau d'Ottawa

John Crosbie, au rapport « Égalité pour tous » qui demandait l'abolition de la retraite obligatoire, l'accès des femmes à tous les postes des Forces armées et l'interdiction de la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle.

Remettant hier sa réponse officielle aux Communes, le mi-

nistre Crosbie a donné son accord de principe à l'abolition de la retraite obligatoire. Il a même annoncé que le gouvernement passerait immédiatement à l'action en éliminant au niveau de la fonction publique fédérale. Le ministre s'est aussi engagé à diversifier les modalités de retraite de ses employés.

Par contre, les compagnies relevant de sa juridiction ne seront soumises à ce principe qu'après consultation... Et si cela ne nuit pas aux perspectives d'emplois des jeu-

nes, des femmes et des minorités.

Le rapport unanime remis en octobre dernier par un comité parlementaire, formé de sept députés des trois partis, recommandait au gouvernement une série de mesures pour permettre l'application du principe d'égalité inclus dans la Charte canadienne des droits. Il suggérait entre autres l'accès des femmes à toutes les professions militaires.

Réponse du ministre: « Le gouvernement est tout à fait déterminé à élargir le rôle des

femmes dans les Forces armées canadiennes et veillera à ce que les femmes aient la possibilité de concourir pour accéder à tous les métiers et toutes les professions. Le gouvernement appliquera énergiquement cette politique, d'une manière qui tienne compte de la nécessité qu'ont les Forces armées de s'acquitter efficacement de leur mission, dans l'intérêt de la sécurité nationale. »

En conférence de presse, M. Crosbie confirmait qu'il reve-

voir **CROSBIE** en A 2



P. W. Botha

## L'état d'urgence serait levé en Afrique du Sud

(d'après AP, AFP, UPI et Reuter)

**JOHANNESBURG** — L'état d'urgence, c'est bientôt fini: c'est ce qu'a annoncé hier, devant un Parlement bondé, le président sud-africain P. W. Botha. Les Etats-Unis se sont félicités de cette décision alors qu'au même moment une bombe explosait au quartier général de la police à Johannesburg, faisant quatre blessés, deux officiers de police et deux civils.

Le président Botha a déclaré

devant les députés des trois chambres que la situation « s'est suffisamment améliorée pour lui permettre d'annoncer qu'une proclamation sera faite dans un proche avenir, très probablement ce vendredi, que l'état d'urgence sera levé dans les zones où cette mesure d'exception est encore en application ».

Il a en outre déclaré que les forces de sécurité devront disposer de « pouvoirs statutaires » afin de lutter contre les

« violences sporadiques et isolées (...) encore constatées en certains points du pays ».

L'état d'urgence a été proclamé le 21 juillet dernier dans 30 zones urbaines et rurales pour répondre à une vague d'agitation anti-apartheid. Il reste appliqué dans 23 zones urbaines et rurales et autorise la police et l'armée à maintenir des suspects en détention sous mandat pendant des périodes de deux

voir **URGENCE** en A 2



### SOMMAIRE

|   |            |
|---|------------|
| Annonces classées D 4, F 1 à F 7, G 2 à G 4 |            |
| Arts et spectacles.....                     | C 1 à C 8  |
| — Horaires.....                             | C 4        |
| Bandes dessinées.....                       | F 3        |
| Bridge.....                                 | E 10       |
| Carrières et professions C 5 à C 7          |            |
| Décès, naissances, etc.....                 | G 5        |
| Économie.....                               | D 1 à D 10 |
| Êtes-vous observateur?.....                 | F 2        |
| FEUILLETON.....                             | F 6        |
| Horoscope.....                              | F 4        |
| Le monde.....                               | G 1, G 7   |
| Mots croisés.....                           | F 7        |
| « Mot mystère ».....                        | F 5        |
| Quoi faire aujourd'hui.....                 | C 4        |
| Télévision.....                             | C 1, C 2   |

|                       |    |
|-----------------------|----|
| <b>TABLOÏD SPORTS</b> |    |
| Chasse et pêche.....  | 16 |
| Mots croisés.....     | 14 |
| Réjean Tremblay.....  | 5  |
| Tom Lapointe.....     | 6  |

Si l'Expo 67 vous a séduit, EXPO vous émerveillera... du 2 mai au 13 octobre

DÉPARTS TOUS LES VENDREDIS

Vol seulement à partir de  
Tarif YCE7

Plusieurs vols à ce tarif  
sont déjà complets.



Montreal • Vancouver • Montreal

268\$\*

\* Si vous réservez avant le 30 mars et effectuez votre paiement dans les 7 jours suivants, vous bénéficiez de 50\$ sur les tarifs YCE21 et YCE30.

Consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages.



Via National

## URGENCE

SUITE DE LA PAGE A 1

semaines renouvelables à l'infini.

L'état d'urgence accordé par ailleurs aux forces de sécurité de larges pouvoirs pour utiliser les armes à feu contre les auteurs de violence, procéder à des saisies et interdire à la presse la parution de certaines informations.

Près de 8 000 personnes ont été interpellées dans le cadre de ces mesures, dont la levée était réclamée aussi bien par les militants anti-apartheid que par de nombreux gouvernements étrangers.

Le président Botha a souhaité que « tous les Sud-Africains résolvent leurs divergences pacifiquement et fassent preuve de compréhension mutuelle ». Il a aussi invité ses compatriotes qui « dénoncent la violence » à « venir à la table de conférence pour négocier ensemble une nouvelle répartition constitutionnelle pour notre pays ».

Tshesido Matona, membre du Comité pour la libération du dirigeant nationaliste noir Nelson Mandela, s'est félicité de la décision du président Botha. Selon lui, la levée de l'état d'urgence constitue une victoire de la lutte anti-apartheid et résulte des pressions internationales

sur le gouvernement sud-africain.

« L'état d'urgence, a-t-il expliqué, rendait la vie dans les cités noires difficile et dangereuse. » Plus de 1 100 Noirs ont été tués en 18 mois d'agitation anti-apartheid, selon des rapports indépendants.

Tshesido Matona a cependant ajouté que les mouvements anti-apartheid souhaitaient le retrait des forces de sécurité des cités noires et la libération inconditionnelle de tous les détenus.

Dans l'esprit de la lutte contre la ségrégation, la ville sud-africaine d'East London a annoncé hier qu'elle était la première commune à avoir voté l'ouverture de ses quartiers résidentiels à toutes les races.

Cette initiative ne revêt toutefois qu'une portée limitée, dans la mesure où le pouvoir central décide du maintien de la ségrégation.

Le chef de l'État sud-africain a par ailleurs fixé au 1er août prochain la date limite pour l'accession à l'indépendance du Sud-Ouest africain (Namibie), tout en réaffirmant qu'elle demeure conditionnée par le retrait des troupes cubaines de l'Angola.

## CROSBIE

SUITE DE LA PAGE A 1

naît à la direction des Forces armées de déterminer ce qui était efficace et sécuritaire. Il admettait ainsi que, malgré son accord de principe, les choses resteront ce qu'elles sont et que l'accès aux postes de combat n'est pas garanti.

En ce qui a trait à la discrimination à l'endroit des homosexuels, le ministre s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires pour que, « dans tous les domaines relevant du fédéral, l'orientation sexuelle soit un motif de distinction illicite ». Ceci signifie que l'armée et la GRC, entre autres, ne pourront plus exclure les gais de leurs rangs. Cependant le ministre refuse de reconnaître la nécessité d'inscrire cette disposition dans les directives concernant les cotes de sécurité. Ces cotes servent à évaluer la loyauté et la fiabilité d'un candidat. Or, certains se plaignaient qu'elles étaient parfois interprétées de façon à refuser les homosexuels.

De plus, le ministre ne compte pas amender la Loi canadienne sur les droits de la personne pour inclure l'orientation sexuelle dans les motifs illicites de discrimination, comme le demandait le comité. Il laisse le soin aux tribunaux de déterminer si cela contrevient à la Charte ou non.

M. Crosbie a toutefois été plus réceptif à d'autres recommandations assez progressistes. Ainsi, les déficients mentaux auraient le droit de vote et seraient pleinement égaux devant la loi. Le ministre a d'ailleurs donné une réponse favorable à presque toutes les recommandations touchant les handicapés. Parmi celles-ci, un plan de mise en oeuvre des recommandations devrait être connu dans six mois, l'amélioration de l'accès aux services et édifices gouvernementaux devrait être terminée pour 1995, des normes de transport devraient être élaborées au cours des 18 prochains mois.

## Pensions

Les propositions concernant la réforme des pensions ont aussi été prises en considération et sont, soit déjà incluses dans un projet de loi, soit discutées avec les provinces.

Le ministre est d'accord pour que la Loi des droits de la personne ait préséance sur les autres lois.

Par contre, le gouvernement a clairement refusé de mettre sur un pied d'égalité l'union de fait et le mariage légal. Selon M. Crosbie, cela poserait des problèmes d'application juridique trop importants.

Sans opposer un non catégorique, il a laissé en suspens le sort des travailleurs à temps partiel. Leur reconnaissant des droits semblables aux employés à temps plein en ce qui a trait aux pensions, il s'en est référé au Code du travail et à la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage pour régler la question de leurs avantages.

Pour répondre aux recommandations concernant les prestations parentales versées aux deux parents lors de l'arrivée d'un nouvel enfant, M. Crosbie préfère attendre le rapport de la Commission Forget (sur l'assurance-chômage) et celui du comité parlementaire sur les services de garde.

Le gouvernement a ainsi accepté totalement 46 des 85 recommandations, en a adopté partiellement 15, en a refusé 10 et en a retardé 14.

## Critiques

Les deux partis d'opposition n'ont pas manqué de critiquer M. Crosbie, particulièrement en ce qui a trait à la place des femmes dans les Forces armées, à la discrimination à l'endroit des homosexuels et à la situation des travailleurs à temps partiel.

« On peut dire que ce sont de beaux mots, mais ça n'a aucune direction, c'est très vague », a déclaré Mme Sheila Finestone, une des membres du comité parlementaire. « Le principe de la non-discrimination et l'accès à l'égalité n'ont pas eu une réponse positive aujourd'hui. C'est vraiment un jour triste. »

Elle a quand même vu d'un bon oeil l'adoption par le gouvernement de certains points, mais, passant en revue l'ensemble des réponses du ministre, elle a relevé des lacunes dans presque tous les domaines.

De plus, elle et sa collègue Sheila Copps ont jugé inacceptable la solution apportée aux problèmes des homosexuels. « La voie législative est la voie que nous devons emprunter et non pas la voie judiciaire, a ajouté Mme Finestone. Cette dernière est longue et coûteuse et ne règle pas la situation pour l'instant. La voie législative, elle, permet non seulement d'éliminer les facteurs de discrimination mais aussi d'ajuster la loi en conséquence. »

Svend Robinson, un député néo-démocrate ayant siégé sur le comité, a affiché la même déception. « La réponse du gouvernement est progressiste et conservatrice. Progressiste dans les paroles, conservatrice dans les actions. » Selon lui, c'est l'influence de l'aile « dinosaure » du Parti conservateur qui se fait sentir, particulièrement à l'endroit des femmes et des homosexuels.

## EN RÉPONSE AUX PROPOS TENUS PAR MICHEL HAMELIN À LA PRESSE

## « On ne veut pas négocier dans les médias », disent les policiers

La Fraternité des policiers de la CUM accuse le nouveau président de la Communauté urbaine de Montréal Michel Hamelin d'essayer d'influencer le tribunal d'arbitrage, en dévoilant sur la place publique les demandes patronales.

## ANDRÉ CÉDILOT

« Si M. Hamelin a des arguments à faire valoir, qu'il le fasse devant l'arbitre du ministère du Travail. On ne veut pas de négociations dans les médias », a déclaré, hier, en conférence de presse, le président du syndicat des policiers, Louis Simard, en invitant l'homme politique à respecter les règles du jeu.

Dans une entrevue à LA

PRESSE, samedi dernier, M. Hamelin affirmait vouloir rétablir la patrouille à un homme et augmenter la productivité des policiers en modifiant les méthodes d'enquêtes et de réponses aux appels. Ces deux sujets d'importance, soutient M. Simard, devraient être abordés au cours des prochaines séances d'arbitrage.

Le leader policier accepte par ailleurs très mal que M. Hamelin veuille régler le problème des négociations en scandant le syndicat en deux unités distinctes, regroupant les officiers et les policiers. « Il est beaucoup moins dangereux d'avoir un seul syndicat que de laisser courir les criminels en coupant à outrance les heures de temps supplémentaire comme on le fait présente-



Photo René PICARD, LA PRESSE

ment », répond laconiquement M. Simard.

Il soutient que les déclarations du président de la Communauté urbaine de Montréal constituent une entorse à l'éthique professionnelle et aux procédures d'arbitrage. Il n'a toutefois pas l'intention de porter plainte officiellement auprès du ministère du Travail. Des séances d'arbitrage sont prévues jusqu'en juin.

**Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Louis Simard, refuse de négocier sur la place publique.**

## Saisie de sept tonnes de cannabis destiné au Québec

Les douaniers canadiens et américains ont confisqué trois conteneurs remplis de sept tonnes de marijuana et de haschisch au Nouveau-Brunswick et au New Jersey. Cet important stock de cannabis évalué à \$28 millions était, selon la police, destiné aux consommateurs du Québec.

## ANDRÉ CÉDILOT

Un lot de 3,2 tonnes de marijuana et de 25 kilos de haschisch a été découvert le 20 février à Saint-Jean. Les autorités n'ont toutefois pas annoncé la nouvelle sur-le-champs afin de ne pas nuire à l'enquête. La marchandise a été gardée à vue durant les deux dernières semaines, mais personne ne l'a réclamée.

La cargaison était arrivée à bord d'un bateau en provenance de Kingston, en Jamaïque. Le frétier est une agence maritime qui fait la navette entre les Maritimes et les Antilles. Selon la police, la compagnie n'a cependant rien à voir dans l'affaire. Le chargement, qui devait être constitué de ballots de coton, devait être acheminé à Montréal par train.

Les trafiquants n'ont même pas pris soin de camoufler la drogue au milieu d'autres objets, comme cela se fait habituellement. Elle se trouvait dans des boîtes en carton que l'on avait simplement empilées dans un « petit » conteneur en métal de... 20 pieds de longueur par sept hauteur.

Vendredi, les douaniers américains ont aussi « frappé dans le mille » en saisissant deux autres conteneurs bourrés de résine de cannabis à Port Elizabeth, au New Jersey. L'un contenait 1 000 livres de « pot » et l'autre, trois tonnes de haschisch cultivé au Pakistan.

Dans les deux cas, la marchandise devait aussi être livrée à Montréal, cette fois par camion. Aucune arrestation n'a encore été effectuée.

## CHALLENGER Un don de \$110 000 du Japon

TOKYO (AFP) — Le Japon remettra cette semaine \$110 000 dollars à l'école du New Hampshire où enseignait Christa McAuliffe, l'enseignante américaine tuée dans l'explosion de la navette Challenger le 28 janvier dernier, ont indiqué hier des sources officielles à Tokyo.



L'ex-journaliste Raymond Dubé, de Québec, frère de feu François Hertel, égrenant des souvenirs avec Gérard Pelletier, qui comptait parmi les meilleurs amis de l'écrivain.

photo Bernard BRAULT, LA PRESSE

## SOIRÉE INTIME À LA MÉMOIRE DE L'ÉCRIVAIN

## C'est Hertel qui aurait bien aimé être là, pour rencontrer ses amis...

Franchement, François Hertel aurait sans doute aimé être là, hier soir, à la Bibliothèque nationale du Québec, rue Saint-Denis, où une soixantaine d'amis et parents ont participé à une petite soirée intime à sa mémoire.

## GILLES NORMAND

C'était une soirée sobre, mais gentille, sincère, où l'on a vu des figures connues, qui ont été ses grands amis. Gérard Pelletier, par exemple. Et Jacques-Yvan Morin, qui fut son élève.

Plusieurs des élèves de ce professeur de littérature et de philosophie sont devenus célèbres. Outre M. Morin, il y a eu, par exemple, Pierre Elliott Trudeau, Camille Laurin, et même Doris Lussier, célèbre à sa façon.

François Hertel, né Rodolphe Dubé, à Rivière-Ouelle, le 31 mai 1905, a été ordonné prêtre chez les Jésuites, en 1939, et il a fait un succès de deux carrières, une dans l'enseignement et l'autre dans la littérature. Il s'est attaqué tôt à la

crise de conscience des jeunes de son époque, dans des livres qui ont été percutants, à l'époque où il enseignait au collège Brébeuf. Leur inquiétude, l'un de ses premiers livres, a provoqué une prise de conscience assez vive chez les jeunes des années trente, tandis que *Le Beau Risque* a aussi eu des effets provocants.

Auteur d'une quarantaine d'ouvrages (poésie, romans, essais et études philosophiques), Hertel a quitté les Jésuites en 1946 et s'est exilé en Europe. Un an plus tard, il obtenait sa sécularisation et il écrivit beaucoup au cours des années qui suivirent. En 1966-67, il fit un séjour au Canada, pour enseigner à l'Université Queen's, de Kingston, Ontario.

C'est son frère Raymond Dubé, journaliste retraité après avoir fait carrière au *Nouvelles* de Trois-Rivières, puis au *Soleil*, de Québec, qui s'est rendu en France, l'été dernier, pour en ramener son frère qui avait été hospitalisé à l'extérieur de Paris. François Hertel était rentré au Québec le 24 juin 1985, et il avait vécu un

certain temps chez une amie très proche, Mme Micheline Ménard, qui a été, avec le Dr Joseph Saine, à l'origine de la réunion d'hier, à la Bibliothèque nationale. Hertel devait mourir le 4 octobre, à 80 ans, à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville.

L'écrivain Jean-Éthier Blais, un ami du disparu, a prononcé une allocution de circonstance, devant cet auditoire venu de Montréal, de Québec, de Kingston, de Hull, d'Ottawa.

Un bibliothécaire autrefois attaché à la Bibliothèque nationale à Ottawa, et maintenant à l'emploi de la Bibliothèque de la Défense nationale, M. Peter Creig, disposait de manuscrits dont il a fait don à la Bibliothèque nationale, qui possède un fonds François Hertel considérable.

« François Hertel était l'un des plus beaux fleurons de l'histoire culturelle québécoise et canadienne », a dit pour sa part l'ex-journaliste Louis Chantigny, secrétaire général de la Bibliothèque nationale, qui agissait à titre de maître de cérémonie.

## BASTIEN

SUITE DE LA PAGE A 1

À partir du moment où le syndicat conteste le droit du Conseil des services essentiels d'émettre une ordonnance, le débat ne portera alors plus sur le respect des services essentiels mais sur le pouvoir du Conseil.

Par cette stratégie, le Syndicat des cols bleus emboîte ainsi le pas aux trois centrales syndicales CSN-FITQ-CEQ qui, en octobre dernier — la cause est pendante devant la Cour supérieure —, avaient déjà entrepris des procédures pour faire annuler la Loi 37.

Cette loi, selon les centrales, neutralise en quelque sorte l'exercice du droit de grève dans les secteurs qui y sont assujettis. Les cols bleus entendent également prendre d'autres moyens pour se défendre de l'accusation d'outrage au tribunal.

« Nous voulons soutenir que l'Assemblée nationale n'avait pas le droit d'accorder des pouvoirs au Conseil des services essentiels, a expliqué Me Gaston Nadeau, conseiller juridique du syndicat des cols bleus. Ce Conseil est un régime inusité et mal organisé. Ce n'est plus de tout l'organisme qu'il était. On a changé radicalement sa structure. »

Au cours de la conférence de presse, le président du syndicat des cols bleus, Jean Lapière, flanqué de son négociateur, Gilles Charland, et de son conseiller juridique, Me Gaston Nadeau, a insisté sur les « problèmes d'interprétation et d'application des services » créés par la Ville pour expliquer la difficulté d'assurer les services essentiels.

« Globalement, nous assurons vraiment les services essentiels, du moins ce qu'on considère comme tels, a encore déclaré M. Lapière. D'ailleurs, chaque demande est évaluée se-

lon la pratique établie. Nous tenons à assurer ces services à la population et nous ne voulons pas mettre en danger sa sécurité ni sa santé. »

## Les ordures ramassées ?

Mais le syndicat n'entend pas pour autant laisser « saboter » son droit de grève par la Ville.

« Ce n'est pas vrai qu'on va se laisser écraser par l'employeur, a-t-il lancé, et on va prendre tous les moyens pour ne pas se laisser avoir par le jeu politique et judiciaire. »

Sur la question des ordures ménagères, le porte-parole syndical a indiqué qu'il était en train d'étudier la situation.

« Des directives seront données aux membres dans les prochaines heures, a déclaré Gilles Charland, de telle sorte qu'il n'est pas impossible que ces amoncellements d'ordures soient enlevés rapidement. »

De son côté, la Ville soutenait toujours, hier, que les services essentiels n'étaient maintenus

qu'à environ 50 p. cent : 147 employés sur les 288 requis à 14 h. Quelque 560 tonnes d'ordures — 90 tonnes de plus qu'hier — jonchaient le sol ; on dénombre 215 bouches d'incendie gelées ou défectueuses et quelque 640 parcmètres peints de rouge.

Enfin, on ne compte plus les effondrements de chaussée ou nids de poules dans les rues de Montréal. Le syndicat a soutenu que la Ville refusait aux cols bleus le droit de mettre des barrières pour prévenir les automobilistes. Mais sur la question du remplissage de ces trous, il s'est fait remarquablement silencieux.

Quant aux négociations proprement dites, elles se sont déroulées au cours de l'après-midi d'hier sans qu'on puisse en connaître le résultat. Le syndicat avait annoncé qu'il entendait faire des propositions globales sur l'ensemble des clauses en suspens pour « en arriver à un règlement négocié dans les meilleurs délais ».

## La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

458

à quatre chiffres

4790

## LA MÉTÉO

Mercredi 5 mars 1986  
Aujourd'hui: Min. -5° Max. -3°  
NUAGEUX, QUELQUES FLOCONS  
DE NEIGE.  
DEMAIN: NUAGEUX.

## Québec

|                  | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|------------------|------|------|-------------|
| Abitibi          | -25  | -10  | Ensoleillé  |
| Outaouais        | -5   | -3   | Nuageux     |
| Lauridjard       | -14  | -6   | Nuageux     |
| Cantons de l'Est | -5   | -3   | Nuageux     |
| Mauricie         | -12  | -4   | Ennuagement |
| Québec           | -12  | -4   | Ennuagement |
| Lac-Saint-Jean   | -17  | -10  | Dénuagement |
| Rimouski         | -12  | -5   | Nuageux     |
| Gaspésie         | -12  | -5   | Nuageux     |
| Bas-Caraïbe      | -15  | -7   | Nuageux     |
| Sept-Îles        | -15  | -7   | Nuageux     |

## Canada

|               | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---------------|------|------|-------------|
| Victoria      | 5    | 10   |             |
| Edmonton      | 0    | 8    |             |
| Regina        | -2   | 0    |             |
| Winnipeg      | -12  | -5   |             |
| Toronto       | -3   | -2   |             |
| Fredericton   | -13  | 3    |             |
| Halifax       | -8   | 1    |             |
| Charlottetown | -11  | 1    |             |
| Saint-Jean    | -4   | 0    |             |

## États-Unis

|          | Min. | Max. |               | Min. | Max. |
|----------|------|------|---------------|------|------|
| Boston   | -3   | 7    | N.-Orléans    | 12   | 24   |
| Buffalo  | -2   | 6    | Pittsburgh    | 0    | 6    |
| Chicago  | -2   | 4    | San Francisco | 11   | 18   |
| Miami    | 9    | 22   | Washington    | 2    | 7    |
| New York | 2    | 8    | Dallas        | 7    | 18   |

## les capitales

|              | Min. | Max. |           | Min. | Max. |
|--------------|------|------|-----------|------|------|
| Amsterdam    | -4   | 3    | Madrid    | 3    | 13   |
| Athènes      | 9    | 17   | Moscou    | -17  | -2   |
| Acapulco     | 22   | 30   | Mexico    | 11   | 27   |
| Berlin       | -1   | 4    | Oslo      | -2   | 5    |
| Bruxelles    | -1   | 4    | Paris     | 1    | 14   |
| Buenos Aires | 20   | 24   | Rome      | 11   | 14   |
| Copenhague   | -11  | -1   | Stockholm | -3   | 9    |
| Genève       | -3   | 7    | Séoul     | -5   | -1   |
| Hong Kong    | 11   | 19   | Tokyo     | 0    | 7    |
| Le Caire     | 11   | 23   | Trinidad  | 21   | 31   |
| Lisbonne     | 9    | 13   | Vienne    | -3   | -2   |
| Londres      | 1    | 9    |           |      |      |

## AUTOBUS TERREBONNE N'OBTIENT PAS L'INJONCTION DEMANDÉE

# Les Commissions scolaires peuvent engager un nouveau transporteur

Le juge Pierre Michaud, de la Cour supérieure siégeant au palais de Justice de Saint-Jérôme, a rejeté, hier, la requête en injonction permanente demandée par les *Autobus Terrebonne* qui voulaient ainsi empêcher deux commissions scolaires de lancer un appel d'offres afin de se trouver un autre transporteur.

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

Le magistrat a rendu sa décision après avoir entendu durant deux jours les arguments des avocats des Commissions scolaires des Écotes et des Manoirs ainsi que ceux des *Autobus Terrebonne*. Cette entreprise est paralysée depuis le 21 octobre

par une grève de ses chauffeurs, ce qui prive de transport quelque 9 000 écoliers.

Satisfait de la décision du juge Michaud, le directeur général de la CS les Écotes, M. Achille Corbo, a déclaré qu'avant de demander des soumissions, il voulait savoir si les *Autobus Terrebonne* avaient l'intention d'interjeter appel.

Mais joint à son bureau, le directeur général de la compagnie d'autobus, M. Alphonse Forget, a laissé planer l'incertitude: « Je n'en sais pas plus. Ce n'est pas moi qui prendra cette décision », dit-il.

Peu importe ce qu'il va arriver au cours des prochains jours, ce n'est pas demain que l'on verra des autobus jaunes ramasser les écoliers de ces deux commissions scolaires.

Si jamais, les *Autobus Terrebonne* vont en appel, la cause ne sera pas entendue avant plusieurs semaines. Par contre, si les commissions scolaires lancent un appel d'offres, le processus administratif est long, ce qui veut dire que la situation ne sera pas réglée avant plus d'un mois.

**Le ministre Ryan à Terrebonne**

Ne voulant pas se mêler de ces procédures, M. Gilles Patenaude, porte-parole des parents de la CS des Manoirs dans ce conflit, a fait savoir, en fin d'après-midi, que le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, viendra vendredi soir rencontrer les parents.

« Il faut que Québec adopte une loi spéciale pour mettre fin à cette grève qui pourrait. Ce sont nos enfants qui sont tenus en otages », a lancé M. Patenaude.

Pendant ce temps, quelque 950 écoliers de la CS scolaire des Manoirs ont manqué l'école hier, les parents les ayant gardés à la maison. Aucune école n'a été fermée, mais à un certain moment, il n'y avait que 25 enfants à l'école des Manoirs de Mascouche. Cette école reçoit normalement quotidiennement près de 450 garçons et filles du niveau secondaire.

Par contre, une rencontre de parents doit avoir lieu au cours des prochaines heures afin de définir les futures actions à prendre.

## STRSM: les syndiqués discuteront des services essentiels

L'exécutif syndical des chauffeurs d'autobus de la Société de transport de la Rive-Sud et celui des employés d'entretien se rencontrent aujourd'hui pour faire le point sur la question des services essentiels.

**PIERRE BELLEMARE**

Le Conseil des services essentiels a rendu une décision, tard avant-hier soir, une décision qui jugeait insuffisante l'entente intervenue entre le ministre du Travail, Pierre Paradis, et les dirigeants de la CSN représentant les employés d'entretien.

Cette entente suggérait que les employés d'entretien (CSN) pouvaient assurer les services essentiels durant trois périodes de trois heures par jour, sur une base de cinq jours par semaine.

Mais à la demande du ministre Paradis, qui a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, le droit de grève des employés d'entretien de la STRSM, le Conseil a décrété que ces syndiqués devraient travailler trois périodes de trois heures et demi, en cas de grève, pour ne pas mettre en péril la santé et la sécurité du public.

On débattait donc de cette question aujourd'hui entre les deux groupes de syndiqués — entretien et chauffeurs —, pendant que les sept maires du territoire, desservi par la STRSM, se préparent à un conseil d'administration prévu pour demain après-midi.

M. Jacques Finet, maire de Longueuil et président de la Conférence des maires de la Rive-Sud, confiait hier qu'on a hâte de s'attaquer au fond du problème. Soit celui du renouvellement des conventions collectives.

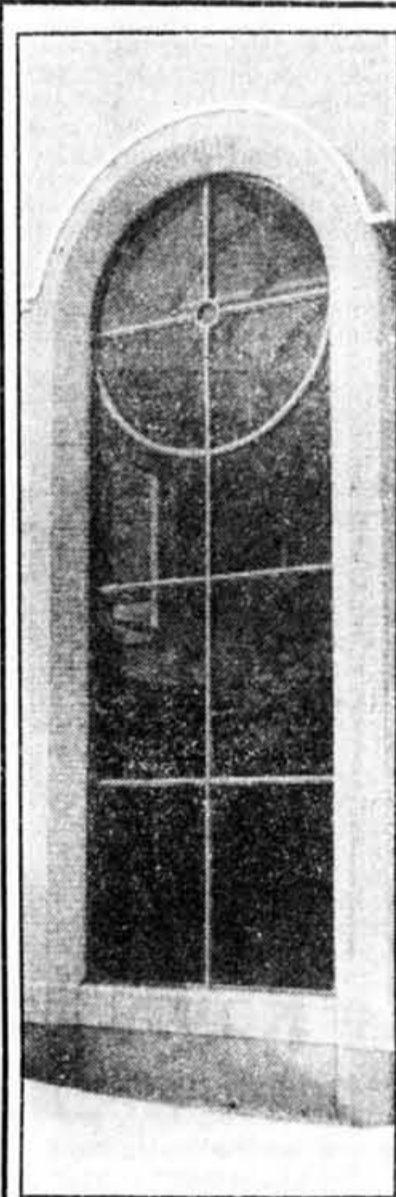
## Un marchand itinérant écope de \$10 500 d'amende

Angelo Calabrice, marchand itinérant, a été condamné à \$10 500 d'amende pour avoir trompé plusieurs consommateurs, principalement des personnes âgées, en n'exécutant pas les travaux de rénovation qu'il leur avait promis.

Ces accusations avaient été portées par l'Office de protection des consommateurs à la suite de nombreuses plaintes. Le juge Michel Breton, de la Cour des sessions de la paix, a reproché à M. Calabrice d'avoir perçu des acomptes pouvant atteindre \$6 500.

Le marchand, qui ne possédait pas de permis, avait l'habitude de rendre visite à des personnes âgées à qui il proposait ses services pour des travaux de rénovation qui ne voyaient jamais le jour.

L'Office de protection des consommateurs invite les gens à être prudents et à toujours s'informer de la compétence et de la solvabilité d'un commerçant avant de signer un contrat. La loi interdit à un commerçant itinérant de percevoir un dépôt, si minime soit-il, tant que le délai de résolution du contrat de dix jours n'est pas expiré.



D'une architecture comme en voit rarement, cette Maison offre à tous les artistes et aux amateurs des arts des plateaux incomparables.

Photos: Jean-Yves Létourneau LA PRESSE



## Les artistes lavallois ont maintenant leur Maison

Le milieu des arts lavallois devient l'un des plus choisis au Québec grâce à l'ouverture de la Maison des Arts, construite au coût de près de \$6 millions.

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

D'une architecture comme on en voit rarement, ses planchers en marbre et ses murs de briques blanches peu communes, cette maison offre à tous les artistes et aux amateurs des arts des plateaux incomparables. Une salle de spectacles pouvant accueillir quelque 350 spectateurs a aussi été aménagée dans cette maison, située au 1395 ouest, boulevard de la Concorde, à l'extrémité sud-est du terrain de stationnement du cégep Montmorency.

Pour le maire Claude Lefebvre, cette maison a une vocation et une mission. « Cette maison est le résultat d'une consultation du milieu. Elle

envisage sa mission de façon globale et souhaite avant tout offrir une palette d'activités et de formes d'expression qui soient représentatives de l'ensemble de la population, tout en respectant des critères de qualité qui contribueront à relever la renommée et le prestige de la vie culturelle lavalloise. »

Le premier spectacle dans la salle aura lieu demain soir alors que l'Orchestre symphonique de Laval y donnera un concert.

**75 artistes**

Déjà pas moins de 75 artistes lavallois exposent leurs œuvres à la Maison des Arts. Peintures, aquarelles, sculptures, céramiques, gravures, photographies, batiks, émaux sur cuivre, vitraux et dessins sont proposés au grand public lavallois. La salle d'exposition est accessible au public du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 22 h. Le samedi et dimanche, les portes sont ou-

vertes de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

C'est par milliers depuis dimanche que les Lavallois ont visité « leur maison ». Elle est encoure ouverte au public les samedis et les dimanches de 10 h à 11 h et de 13 h 30 à 15 h. Pour une visite guidée, il faut composer le 662-4411.

La maison comprend: une salle de spectacle, une salle d'exposition, une cour intérieure, un atelier, un laboratoire de photographie, une salle d'entreposage des décors, une salle de réchauffement; une salle des costumes et une salle polyvalente.

Les loges des artistes sont des plus spacieuses, des douches ont même été installées. Dans la salle des costumes, on retrouve tout pour aider l'artiste aux prises avec des problèmes d'habillement à la veille de monter sur scène, comme une laveuse et une sècheuse ainsi qu'une machine à coudre et un fer à repasser.



À gauche, une vue du hall d'entrée de la Maison des arts. Déjà quelque 75 artistes offrent leurs œuvres au public lavallois.

## Poursuite de \$151 000 contre des poseurs de sabots

Pourchassé par des huisseries qui voulaient immobiliser son automobile avec un sabot de Denver, un homme d'affaires de Verdun a intenté hier une poursuite de \$151 000 contre la Ville de Montréal et la firme Linteau & Villeneuve, ainsi que quatre de ses employés qui l'auraient injurié, menacé et même bousculé.

M. André St-Gelais, 65 ans, de Verdun, soutient que ces gens ont agi d'une façon illégale, téméraire et inacceptable en participant à une poursuite endiablée dans les rues de la ville, mettant ainsi en danger la sécurité du public.

L'incident est survenu le 4 septembre 1985, alors que M. St-Gelais a été pris en chasse à la sortie de son bureau. La poursuite a débuté rue Wellington pour se terminer à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Prince-Arthur. Quatre employés de la firme Linteau & Villeneuve, répartis dans trois voitures, ont tenté d'intercepter l'automobiliste qui refusait de s'arrêter.

La course folle s'est terminée par un léger accident lorsque l'un des véhicules de la compagnie Linteau a heurté le pare-choc de l'automobile de M. St-Gelais qui est allée donner contre l'autre voiture qui lui bloquait le passage.

Selon M. St-Gelais, Gerald Thuot, l'un des employés a frappé dans sa vitre à coups de poing, l'obligeant à quitter son véhicule. Il dit avoir été bousculé et injurié. On a menacé de l'envoyer à la prison de Bordeaux s'il refusait de remettre les clés de son automobile.

Dans sa déclaration, M. St-Gelais affirme que l'un des hommes qui portait un tatouage sur le bras droit, mais qu'il ne peut identifier, avait une « allure bestiale, inquiétante et menaçante ». Les quatre employés de la firme Linteau ne portaient pas d'uniforme ni de plaquette d'identification.

Après quelques instants, un policier est finalement intervenu pour demander aux employés de garder leur calme et surtout, de ne pas procéder à la pose du fameux sabot dans les circonstances. M. François Laframboise, l'un des représentants de la compagnie de huisseries, aurait fait fi de cet avertissement et aurait quand même posé le sabot de Denver.

La police a immédiatement arrêté MM. Laframboise et Thuot. Curieuse coïncidence, parmi la foule de curieux se trouvait ce jour-là un avocat, Me Jean Dupuis, qui a été témoin de l'incident. Il défend maintenant les intérêts du demandeur.

Dans sa poursuite, M. St-Gelais rappelle une directive de la Ville de Montréal qui désapprouve ce genre de chasse à l'homme à cause des dangers qu'elle représente.

Les quatre employés poursuivis sont MM. Ronald Dubé, Gerald Thuot, François Laframboise et Yves Bissonnette. Des procédures criminelles ont déjà été intentées contre certains d'entre eux. MM. Bissonnette et Laframboise sont accusés de conduite dangereuse, tandis que M. Thuot doit répondre à une accusation de voies de fait. Le procès a été fixé au 18 mars.

M. St-Gelais prétend qu'il a subi un choc à la suite de cette affaire qui lui a causé plusieurs embêtements et qui a porté atteinte à sa réputation. Il a, bien sûr, payé les contraventions, source de tous ces maux, qui s'élevaient à \$400.

## Zurlo doit attendre en prison

Aldo Zurlo, condamné à 12 ans d'incarcération pour avoir laissé mourir son bébé, devra continuer d'attendre la décision de la Cour d'appel derrière les barreaux.

Un juge a rejeté hier sa demande de liberté provisoire, en soutenant que l'homme représentait toujours un danger pour la société. Dans les circonstances, une libération ne servirait pas les intérêts de la justice.

Zurlo, comme on le sait, en a appelé de la décision de la Cour supérieure de le condamner à 12 ans pour homicide involontaire. Son ex-épouse, Charlotte Selby, qui purge une peine de huit ans, a accepté de suivre un traitement psychiatrique à l'Institut Pinel.



Après avoir manifesté leur mécontentement devant l'hôpital Saint-Luc, les infirmières du bloc chirurgical de cet établissement hospitalier sont rentrées au travail hier sur l'ordre du Conseil des services essentiels.

Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

LA NOMINATION DES JUGES PAR OTTAWA

Le système est insatisfaisant, dit le Barreau du Québec

■ L'indépendance totale de la magistrature et l'intégrité irréprochable des juges constituent la pierre angulaire d'une saine administration de la justice au Canada. Or, selon un rapport du Barreau du Québec présenté récemment à l'Association du Barreau canadien, l'actuel système de nominations fédérales des juges n'offre pas, à cet égard, des garanties satisfaisantes.

CONRAD BERNIER

C'est suite au dépôt des rapports portant respectivement sur la nomination des juges au Canada et l'indépendance de la magistrature dans le cadre du congrès de l'Association du Barreau canadien (ABC), en août 85, que le Barreau du Québec a chargé un comité d'étude d'examiner ces deux rapports et de produire un rapport à la session mi-hiver de l'ABC.

Les auteurs de ce rapport soulignent d'abord qu'ils ont analysé les deux documents « dans une perspective québécoise, à la lumière de l'expérience vécue par les avocats du Québec devant les divers tribunaux, tant fédéraux que provinciaux ».

Ils rappellent ensuite que « la proclamation de la Charte canadienne des droits et libertés, en avril 1982, a apporté une nouvelle dimension au processus judiciaire. Les tribunaux, et notamment la Cour suprême du Canada, sont appelés dorénavant à jouer un rôle fondamental dans la définition des droits et libertés des citoyens. Ce nouveau rôle exige une qualité et une intégrité exceptionnelles de la part de nos juges ».

« De plus, ajoutent-ils, la Cour suprême du Canada devra consacrer une part croissante de son temps à l'audition de causes portant sur la Charte. Ainsi, nos cours d'appel deviendront de plus en plus le tribunal de dernière instance pour chacune des provinces dans le domaine du droit privé. Ceci est particulièrement vrai pour le Québec qui a

un droit privé régi par des règles tout à fait différentes de celles des autres provinces et engendrant, conséquemment, peu de causes ayant un intérêt national suffisamment grand pour se rendre jusqu'à la Cour suprême.

Les auteurs du rapport concluent que, dans les circonstances, les problèmes de l'indépendance totale de la magistrature et de l'intégrité irréprochable des juges prennent quasiment un caractère d'urgence. Et ils ajoutent aussitôt que « l'actuel système de nominations fédérales n'est pas satisfaisant à cet égard ».

Avant de souscrire à telle ou telle recommandation contenue dans les rapports de l'Association du Barreau canadien, le comité du Barreau du Québec identifie les faiblesses majeures du système actuel de nominations fédérales des juges. Grosso modo, il soutient que ce système est fort mal connu du public, que les considérations politiques y jouent un trop grand rôle et constituent souvent un critère plus important que la qualification du candidat. Les autres grandes faiblesses de ce système seraient le caractère inadéquat des renseignements sur les candidats à des nominations, l'insuffisance de la vérification auprès des Barreaux des provinces, la longueur des délais de nomination et l'inégalité de la compétence des magistrats.

Enfin, le comité du Barreau du Québec appuie notamment les recommandations portant sur la consultation entre l'autorité fédérale responsable des nominations et les procureurs généraux des provinces, les consultations avec le juge en chef du tribunal concerné, la formation dans chaque province d'un comité consultatif sur les nominations fédérales à la magistrature, le maintien d'un « concours » pour les nominations à la Cour d'appel, la création d'un centre national de formation et d'éducation judiciaires pour les juges fédéraux et provinciaux.

La Reynolds menace de fermer son usine

■ BAIE-COMEAU (PC) — Le lock-out décrété tôt lundi se poursuit à l'aluminerie Reynolds de Baie-Comeau.

Seule la partie patronale a accepté hier soir la proposition de règlement déposée par le conciliateur.

Le syndicat des 1 500 travailleurs se prononcera au cours de la matinée.

Hier, la compagnie Reynolds a menacé de fermer les cuves de l'aluminerie si aucune entente n'intervient.

Le débrayage des infirmières de Saint-Luc n'aura duré que 24 heures

■ Les 39 infirmières du bloc chirurgical de l'hôpital Saint-Luc sont rentrées au travail hier.

HUGUETTE ROBERGE

Après avoir manifesté leur mécontentement devant l'hôpital Saint-Luc, les infirmières du bloc chirurgical de cet établissement hospitalier sont rentrées au travail hier sur l'ordre du Conseil des services essentiels, après une journée de débrayage illégal qui a privé 41 patients de l'intervention qu'ils devaient subir hier.

Les porte-parole des infirmières et ceux de la direction de l'hôpital ont été entendus en fin d'après-midi par le Conseil des services essentiels qui a immédiatement rendu sa décision.

Aux termes de cette décision, le syndicat des infirmières, affilié à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, s'est

engagé, par la voix de sa présidente, Mme Marie Grondin, au retour immédiat au travail. Par ailleurs, le Conseil a nommé un médiateur, M. André Gravel, qui devra aider les parties à s'entendre et lui faire rapport au plus tard le 14 mars prochain.

Depuis le 25 janvier, les infirmières du bloc chirurgical de Saint-Luc se plaignaient de leurs conditions de travail et plus particulièrement du régime établissant leur disponibilité sur appel durant les weekends, régime qu'elles jugeaient trop lourd.

Hier matin, pour forcer le règlement de cette question, les infirmières sont passées à l'action. Elles se sont présentées à l'hôpital,

pour signifier à la direction qu'elles restaient sur place, mais ne travailleraient que dans les cas d'urgence, selon la formule utilisée durant les fins de semaine, soit une équipe sur place et une équipe de réserve fonctionnant sur appel.

La direction a réagi pour sa part en se disant prête à discuter, mais à la condition expresse que les infirmières mettent un terme à leur débrayage illégal.

Même si toutes les interventions électives prévues pour la journée ont dû être annulées, les services essentiels ont été assurés et les interventions d'urgence ont pu être pratiquées.

Les facteurs et les Postes pourraient parvenir à un accord dès aujourd'hui

■ OTTAWA (PC) — Discrettement, les deux parties dans le conflit opposant Poste Canada à ses 21 000 facteurs expriment hier l'assurance d'une entente avant minuit et une minute, ce soir. Après cette limite, la grève éclatera.

Entre-temps, les négociations continuaient au Château Laurier, à Ottawa.

« Je demeure toujours optimiste », a déclaré aux journalistes M. Stewart Cooke, vice-président exécutif chargé des relations de travail au sein de la société d'État.

Les deux équipes, a-t-il ajouté, ont réglé un bon nombre de points depuis lundi, au moment où les discussions ont repris avec la contribution du médiateur fédéral Bill Kelly, l'expert qui les a aidés à solutionner leur dernier affrontement en 1984.

Le président du syndicat, M. Robert McGarry, a lui aussi reconnu la réalisation de progrès substantiels. Mais plusieurs points d'entente, a-t-il souligné, sont reliés à d'autres clauses du contrat, et c'est sur l'ensemble, a-t-il affirmé, qu'il doit y avoir entente.

M. Kelly s'était rendu à la table des négociations débordant de confiance. Hier, après une longue journée de travail et quelques heures de sommeil, il se montrait un peu plus prudent.

« Nous avançons lentement; il faut beaucoup de discussions et beaucoup de pourparlers », a-t-il dit, en se faufilant au milieu des journalistes et des photographes.

Sécurité d'emploi

Le gouvernement conservateur attend impatiemment les résultats de ces négociations, les facteurs constituant le premier de huit importants syndicats de travailleurs qui doivent renouveler leurs ententes collectives avec Poste Canada.

On prévoit que les accords conclus avec les facteurs serviront à canaliser les négociations avec les autres syndicats.

Le principal point de discussion est la sécurité d'emploi. Le syndicat lutte pour sauver des postes, alors que l'entreprise cherche par tous les moyens à réduire à zéro, d'ici deux ans, son déficit de \$243 millions, ainsi que le gouvernement le lui a ordonné dans le budget de la semaine dernière.



# Renseignez-vous sur le budget fédéral 1986

Le nouveau budget fédéral propose, cette année encore, des changements importants qui nous concernent tous. C'est le temps de s'informer!

**COMPOSEZ SANS FRAIS le 1-800-267-0475, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.**

# 1-800-267-0475

# L'ENQUÊTE DES HELL'S ANGELS

## La police renforce les mesures de sécurité

■ SHERBROOKE (PC) — La police a renforcé les mesures de sécurité, hier, à la reprise de l'enquête préliminaire des Hell's Angels accusés du meurtre de cinq de leurs « frères » du chapitre de Laval, en faisant intervenir Erko avant le témoignage de Yves « Apache » Trudeau.

Erko est le célèbre chien renifleur de dynamite et d'armes à feu de la Sûreté du Québec.

Il a été lâché dans la salle d'audience avant la reprise de l'enquête présidée par le juge Laurent Dubé, de la Cour des sessions de la paix, au vieux Palais de justice de Sherbrooke.

Erko n'a mis que quelques secondes pour détecter dans un coin la pincée de dynamite qui y avait été dissimulée par son maître en guise de vérification mais il n'a rien trouvé d'autre.

La police a aussi porté une plus grande attention aux visiteurs en

exigeant leurs papiers d'identité en plus de les soumettre au détecteur à métaux avant de leur permettre d'entrer dans la salle.

Un étudiant du secondaire a été viré parce qu'un coin de la photo de sa carte était décollé.

Ces nouvelles mesures de sécurité étaient vraisemblablement reliées à la présence comme témoin de Yves « Apache » Trudeau.

Trudeau, 39 ans, a reconnu sa culpabilité, vendredi dernier, à Montréal, à 43 accusations réduites d'homicide involontaire coupable en rapport avec autant de meurtres commis entre 1972 et 1985.

Il a été contre-interrogé toute la journée par les avocats de la défense, Mes Léo-René Maranda et Jacques Bouchard.

(On ne peut rendre compte de son témoignage à cause d'une ordonnance de non publication de la preuve émise par le tribunal.)

Trudeau devait être le dernier témoin de la couronne mais le procureur René Domingue a annoncé hier qu'il en convoquerait un autre à la barre aujourd'hui, en l'occurrence Gilles « Le nez » Lachance.

La cinquième accusation de meurtre qui pesait contre Lachance ont été suspendues en vertu d'un « nolle prosequi » la semaine dernière et le rumeur veut qu'il soit lui aussi devenu délateur.

Deux accusés sont venus s'ajouter, hier, au quinze autres qui suivent les délibérations dans une cage en plexiglass à l'épreuve des balles. Ce sont Charles Filteau et Louis Brochu, qui ont été appréhendés récemment au Salon de la moto, à Montréal.

## Les immigrants envahissent les « P » de Brossard

■ L'arrière des rangées de bungalows uniformes le long de l'autoroute des Cantons de l'est et le film *Les deux femmes en or*, tourné en 1970 à Brossard par Claude Fournier.

Là s'arrêtaient ma connaissance de la ville des Brossardiens ou Brossardiens (je retrouve les deux appellations). Il était grand temps de reprendre le pont Champlain et l'Autouroute 10, pour m'engager cette fois dans la sortie Brossard.

Dans certaines rues, la façade des bungalows est aussi monotone que la cour arrière aperçue de l'autoroute. Mais, je trouve aussi des rues plus coquettes avec quatre ou cinq modèles disposés en alternance. Il y a de tout, du faux espagnol au californien en passant par les villas cossues qu'on croirait déménagées de Mont Royal ou Westmount.

Mais, enfin de rues en rues, de croissant en demi-lune, on en vient à se demander où est le centre de cette fichue ville. On finit toujours par se retrouver sur l'autouroute qui la traverse de nord en sud ou sur le boulevard Taschereau qui la divise d'est en ouest. Mais deux grandes artères ne font pas un cœur, même pour une ville-dortoir comme Brossard.

Il n'y a même pas de Vieux Brossard comme à Boucherville, Longueuil ou même Montréal. C'est à partir de rien qu'on a construit cet immense dortoir pour où dorment maintenant plus de 58 000 habitants. Il n'y a que des rangées de maison et des centres commerciaux, à la douzaine.

Tellement de centres commerciaux que l'hôtel de ville loge dans l'un d'entre eux (Place Brossard), juste au dessus d'un magasin d'alimentation Steinberg. C'est sans doute fort économique comme en témoigne éloquentement la solide situation financière de la ville. Mais les centres commerciaux ont vraiment peu d'atouts pour incarner le patrimoine, la culture, le cœur ou l'âme d'une communauté.

Un des habitants de la Reine du bungalow vient à ma rescousse. Pourquoi ne pas aller en pèlerinage à la terrasse qui avait permis à Louise Turcot d'exhiber à la face du monde son anatomie en or. La galerie existe toujours ainsi que les maisons voisines des deux femmes en or. Mais on y retrouve même pas une plaque commémorative. Sur la même rue Malo, à deux pas de la rue Mario, on y trouve, par contre, un bar annonçant fièrement ses dansesuses en or.

Malo, Mario, Mercure, Marengo, Marquise, Madrid, Manille, Montmartre, Malherbe, Monaco, Mollière... Vraiment on est ici au royaume des « M ». Comme tout à l'heure, dans l'ancien village Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, annexé à Brossard il y a une dizaine d'années, je n'ai trouvé que des « A ». Faut dire que la place de ce quartier dans l'alphabet est inversement proportionnel à sa cote sur le marché immobilier. Faut dire aussi qu'il n'y a pas encore de trottoir et qu'il persiste les anciens fossés de l'ère pré-banlieusarde.

Dans les « B », où logent au moins six de mes confrères, c'est une autre histoire. De belles petites maisons qui doivent commencer à approcher les six chiffres sur le marché. Mais en toute justice, c'est dans les « R » et les « S » qu'il faut se promener pour retrouver des airs de Westmount. Et il n'y a même pas de chiens pour garder les belles propriétés de ces quartiers, ni de clôture comme à Mont-Royal, ni d'interdiction de porter les maillots de bain dans les parcs comme à Outremont. À Brossard c'est bien plus simple. Il s'agit de connaître l'alphabet.

Si des amis ou des parents déménagent à Brossard, demandez leur le nom de la rue. S'ils répondent « A », dites aahh avec une certaine déception; s'ils prononcent les lettres « B » ou « T » émettez un aahh assez ferme, mais s'ils indiquent les « R » ou les « S » ne ménagez pas les h et faites ahhhhh ou même ohhhh. Ils apprécieront sans doute votre connaissance de l'échelle dont ils viennent de gravir quelques barreaux.



Un bungalow transformé en temple bouddhique vietnamien à Brossard. photothèque, LA PRESSE

Mais avec les « P » vous entrez dans un tout autre monde. Imaginez que sur la rue Provencher on retrouve un bungalow bien particulier. C'était un vrai bungalow mais, on l'a transformé (avec une tour recourbée typique des pagodes orientales) en temple bouddhique vietnamien.

Ce n'est pas par hasard que le temple se trouve rue Provencher. Car c'est dans les « P » qu'on retrouve la plus forte concentration des quelque 300 familles vietnamiennes établies à Brossard. C'est aussi le quartier privilégié de l'importante communauté indienne (pas amérindienne mais indienne du pays de Gandhi) et pakistanaise.

Il ne faudrait cependant pas exagérer car on retrouve aussi beaucoup de Québécois de nouvelle souche dans les « B » et même quelques richards arabes dans les « R ».

Sans bruit, Brossard est en voie de devenir une des villes les plus cosmopolites du Québec. Ça se voit aux arrêts d'autobus et dans les centres commerciaux. Il y a quelques années la Ville indiquait que plus de 20 p. cent des Brossardiens n'étaient pas nés au Québec.

À la Maison internationale de la Rive-Sud, dans un autre bungalow transformé en centre communautaire, on retrouve un merveilleux échantillon de cette communauté des nations. Rafael Hernandez, le directeur général de la Maison, estime qu'il faut aujourd'hui parler de plus de 25 p. cent d'immigrants au sein de la population de Brossard.

Plusieurs études américaines ont démontré que le racisme commençait vraiment à sortir les griffes lorsque les minorités (particulièrement les minorités visibles) atteignaient une certaine masse critique, au-delà de dix ou 15 p. cent de la communauté, me semble-t-il.

Il sera intéressant de voir comment la tranquille banlieue-dortoir réussira à digérer ce nouveau brassage de population.

## La moitié des nominations ira aux femmes

■ OTTAWA (PC) — Le bureau du premier ministre mettra en place un comité consultatif spécial qui l'aidera à s'assurer que, d'ici les prochaines élections, la moitié des nominations à des postes au sein de l'administration fédérale, du système judiciaire ainsi que des commissions et des agences fédérales, soient conférées à des femmes.

Avant la semaine prochaine, a confié une informatrice bien placée, qui a demandé à garder l'anonymat, le ministre responsable du Statut de la femme, M. Walter McLean, expédiera à toutes les associations féminines du pays une lettre pour leur demander de suggérer chacune deux ou trois noms de femmes prêtes à faire partie du comité. Ce dernier conseillera le premier ministre Brian Mulroney sur les femmes aptes à occuper un poste au sein de l'administration fédérale.

Même si M. Mulroney aura le dernier mot sur les futures nominations, il serait étonnant qu'il s'oppose à une recommandation du comité, a noté l'informatrice.

« On fait mention de recommandations 'solides'. Il se pourrait que M. Mulroney en rejette une ou deux, mais s'il songe à agir de la sorte de manière régulière, alors pourquoi procéderait-il de cette façon? » a ajouté l'informatrice.

L'intervention d'un tel comi-



Le ministre Walter McLean photo PC

té permettrait également de réduire les risques de procéder à des nominations politiques et partisans, a-t-elle aussi souligné.

### 200 nominations

Durant la campagne électorale de 1984, M. Mulroney avait promis de doubler la représentation féminine au sein de l'appareil fédéral, pour la porter à 30 p. cent. Il n'avait pas relié cet engagement à une échéance particulière.

La proportion de nominations de femmes à des postes au sein de l'appareil fédéral a progressé de 7 p. cent à 25,3 p. cent depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, en septembre 1984, a encore indiqué l'informatrice. Environ 200 femmes ont été nommées pendant cette période.

Le ministre McLean demandera aux associations consultées de faire leurs suggestions au plus tôt, soit d'ici trois ou quatre semaines.

## Récupération rapide d'un greffé du coeur de Granby

■ GRANBY (PC) — « J'ai ramassé un coeur de 16 ans. C'est une nouvelle vie qui s'offre à moi. Je recommence à neuf. »

M. Jacques Couture, 41 ans, de Granby n'en revenait tout simplement hier, de l'état dans lequel il se trouvait, moins de 20 jours après avoir subi, le 15 février dernier, à l'Institut de Cardiologie de Montréal, une transplantation cardiaque.

En effet, alors qu'habituellement un greffé du coeur doit être gardé en milieu hospitalier pendant un mois à un mois et demi, voire parfois deux mois, M. Couture a pu quitter l'hôpital au bout de 16 jours.

« A cause de la rapidité de ma récupération, les responsables de l'Institut de Cardiologie n'ont pas eu d'autre alternative », souligne M. Couture.

Contrairement aux autres greffés, le séjour de M. Couture

aux soins intensifs a été de courte durée. « Pas quinze jours comme les autres, mais cinq jours, maximum. Le docteur Guy Pelletier et son équipe n'en revenaient tout simplement pas », a ajouté le nouveau greffé.

Alors que les autres greffés sont confinés aux soins intensifs pendant une quinzaine de jours, lui, en est ressorti trois fois plus vite. Cela lui a d'ailleurs permis d'entreprendre des séries d'exercices.

« La première semaine, on m'a fait faire de la physiothérapie afin de renforcer mes bras et mes jambes. Puis mercredi dernier, j'ai commencé un entraînement de bicyclette sur place. »

Jusqu'à maintenant, Jacques Couture se sent merveilleusement bien. « Je n'ai pas été en aussi bonne forme depuis plusieurs années. Je me sens mieux qu'à l'âge de 20 ans. »

## Du benzène dans la cocaïne sur le marché

■ QUEBEC (PC) — Une bonne partie de la cocaïne qu'on retrouve sur les marchés de Montréal et de Québec pourrait bien être contaminée au benzène, un produit hautement cancérogène.

C'est du moins ce qui ressort de recherches effectuées auprès des différents spécialistes de cette drogue au Canada et au Québec. La contamination de la cocaïne au benzène fait présentement l'objet d'analyses plus poussées aux États-Unis, à la demande de la Drug Enforcement Agency (DEA), depuis qu'on a constaté la présence de ce produit dans des échantillons de cocaïne en provenance de Floride.

Le quotidien américain Washington Post en faisait la révélation dernièrement. « La Floride étant la voie d'entrée principale de la cocaïne aux États-Unis et au Canada, nous avons aussitôt envoyé le résultat de nos recherches au Centre de contrôle de maladies à Atlanta », mentionnait hier M. Wilfrid Deac, relationniste pour la DEA à Washington.

M. Deac précise que la drogue qui passe par Miami prend souvent le chemin de New York puis du Canada. Une bonne part des quantités en circulation se retrouvent ainsi à Montréal et à Québec.

### TIRAGE CHRYSLER NEW-YORKER du 2 mars 1986

Le gagnant de la loterie organisée par l'Ass. gnostique de recherche anthropologique est M. Normand Charbonneau de Boisbriand. No permis 36071-85-11

### PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement. Rapid Finance Co. Ltd. 342-4488

### ACADÉMIE WATTIER

Fondée en 1975 COURS DE PEINTURE DESSIN, AQUARELLE SESSION PRINTEMPS 1986

Début: semaine du 10 mars Cours de 4 h par semaine Durée: 15 semaines Jour ou soir: tous les niveaux

Portraits, nus, paysages, fleurs, natures mortes, compositions, etc.

Soirée d'information publique Le jeudi 6 mars 1986, à 19 h 12345, de la Miséricorde CARTIERVILLE

Renseignements: 669-7573 Permis: 749840

Déjà 20 ans!

À Montréal, de plus en plus, les gens bouquinent le soir. Tôt ou tard...

**RENAUD BRAY** jusqu'à minuit! 7 soirs par semaine

5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

**39 900\$ CAN. et plus** Selon le taux de change  
**199 500 franc français**

**VOTRE CONDO SUR LA PLAGE EN GUADELOUPE**

La température varie entre 80 et 95°F 365 jours par année. Condos en béton, meublés. Tous les services de l'hôtel **HOLIDAY INN/CRÉOLE BEACH.**

À proximité du casino, de l'hôpital et de la capitale **Pointe-à-Pitre** et de l'aéroport.

De plus, si vous désirez placer votre condo en location, il se paiera de lui-même.

Un projet conjoint avec **PARÉ & ASSOCIÉS** Fiscalité et courtage immobilier

Clinique d'information à nos bureaux du lundi au vendredi de 9h à 19h30.

**288-8500 1-800-361-2134**  
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 701  
Montréal (Québec) H3A 3G5

**LES LEVERS DE SOLEIL**

Le soleil levant taquinant de ses reflets les eaux calmes du majestueux fleuve St-Laurent est un des nombreux spectacles qui vous est offert aux Verrières sur le fleuve. Un oasis de verdure à quelques minutes du centre-ville.

L'île des Soeurs votre jardin

CONDOMINIUM ÎLE DES SOEURS  
**LES VERRIÈRES SUR LE FLEUVE**

70, rue Berlioz Île des Soeurs Tél. 769-3123 12h à 19h tous les jours  
1 chambre à coucher 75 000 - 2 ch à c. - 90 000 - 3 ch à c. - 150 000 -  
Appartements témoins à visiter

## 696 500 assistés sociaux

■ QUÉBEC (PC) — Il y avait au Québec en février 696 500 prestataires de l'aide sociale, selon les dernières données du Bureau de la statistique du Québec.

Il s'agit d'une diminution de 1,4 p. cent par rapport à février 1985, mais d'une augmentation de 7 500 par rapport à janvier 1986.

La valeur des prestations versées par le gouvernement du Québec en février a été de \$192,4 millions, soit 7,9 p. cent de plus qu'en février 1985.

Les déboursés moyens pour une personne seule sont de \$349,10 et de \$635,90 pour une famille.

Le taux de chômage atteignait par ailleurs 12,3 pour cent.

**VENTE DE FIN DE SAISON** Jusqu'au 8 mars inclusivement

700 manteaux usagés et plus de 300 manteaux neufs réduits de **10 à 50%** pour cette occasion

Mise de côté 12 mois sans intérêt

**Grizzly** FOURRURES 3692 St-Denis près de Sherbrooke / metro sherbrooke

Master Card VISA

## SELON LA FONDATION D'AIDE AUX TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS Lorsqu'il conduit un autobus scolaire, Gérard Brousseau est un danger public

M. Gérard Brousseau, 51 ans, constitue un danger public lorsqu'il transporte des écoliers en autobus. Son état de santé exige qu'il cesse immédiatement cette occupation qu'il poursuit depuis bientôt huit ans.

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

C'est ce qu'a affirmé hier le Dr Roch Banville, de la Fondation d'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés, devant le commissaire réviseur de la Commission de la santé et de la sécurité au travail siégeant à Laval.

Le médecin était accompagné de l'ex-syndicaliste Michel Chartrand, membre de la Fondation. Tous deux ont demandé que M. Brousseau soit déclaré invalide de façon permanente avec pleine compensation monétaire. Le commissaire France Forget rendra sa décision dans deux mois.

L'histoire remonte au 4 octobre 1973. Menuisier de son métier, M. Brousseau a fait une chute d'environ 16 pieds alors qu'il était sur une échelle, dans le quartier Saint-Michel.

Selon le Dr Banville, les médecins avaient alors diagnostiqué une entorse lombaire et des contusions. M. Brousseau avait repris son travail le 10 novembre suivant.

Mais, au bout de deux semaines, la douleur l'avait contraint à cesser de travailler. Après cinq ans de convalescence, il était devenu chauffeur d'autobus d'écoliers.

« Une incapacité de 20 p. cent, explique le docteur, lui fut reconnue. Malgré la persistance des douleurs lombaires, comme en témoignent les nombreux examens médicaux, le patient reprit sa nouvelle fonction de chauffeur d'autobus. »

Mais les douleurs ne firent qu'empirer, à tel point qu'aujourd'hui, chaque fois qu'il prend le volant, il met en danger la vie de ses passagers et d'autres personnes, déclare le Dr Banville.

Le médecin a expliqué que, outre la position assise statique incompatible avec sa lombalgie, M. Brousseau souffre chaque



Le Dr Roch Banville en compagnie de Michel Chartrand

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

fois qu'il doit ouvrir et fermer la portière de l'autobus aux 40 enfants qui montent et descendent. « Compte tenu de sa petite taille et de la raideur de son rachis lombaire, il doit exagérer l'effort musculaire de l'épaule droite et du coude », a dit le médecin qui pratique depuis 25 ans.

M. Brousseau lui-même a souligné que la douleur est tellement aiguë que, parfois, il ne sent pas ses mains sur le volant. « J'ai énormément de difficulté, poursuit-il, à changer les vitesses manuelles de l'autobus et à peser sur les freins. Je n'ai pas de force dans les jambes. J'ai déjà été obligé, après être venu près d'avoir un grave accident, de té-

léphoner à mon employeur pour qu'il envoie un autre chauffeur prendre ma place. »

### Six suicides

De son côté, M. Chartrand, tout à fait calme, a déclaré que la CSST fait tout pour ne pas payer les travailleurs atteints d'invalidité. « La CSST n'est pas intéressée à payer, il y a toujours des conditions préexistantes, a-t-il dit. Notre fondation est là pour représenter les travailleurs quand la commission refuse de les compenser. Nous avons des médecins qui examinent les patients et qui présentent un rapport devant la CSST. Nous défendons à peu près 75 cas par mois. »

L'organisme se finance à l'aide de dons et de subventions gouvernementales. Le médecin est sous l'autorité du CLSC Montréal.

Au sujet des réviseurs, M. Chartrand a déclaré que, à son avis, certains sont convenables et d'autres pas. « On a gagné à la CSST 42 p. cent des cas, souligne-t-il, et puis, à la Commission des affaires sociales, à peu près 65 p. cent. Nous comptons jusqu'à 3 000 dossiers. »

M. Chartrand a dit déplorer la lenteur des décisions de la CSST. « Lorsqu'il doit aller en appel, un travailleur doit attendre parfois deux ans et plus avant d'avoir une réponse finale, a-t-il soutenu. Il s'en va sur le Bien-être social. L'année dernière, il y a six gars, des travailleurs que l'on connaît, qui se sont suicidés en dedans de neuf mois », a-t-il déclaré.

## Santé mentale : des organismes croient leur survie menacée

À 26 jours de la fin de leur exercice financier, plusieurs organismes communautaires oeuvrant en santé mentale croient leur survie menacée, du fait que le gouvernement du Québec a décidé de suspendre sa décision de reconduire leurs subventions pour l'année 1986-87.

**HUGUETTE ROBERGE**

Au lendemain d'une rencontre avec le ministre de la santé et des services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, la Coalition des ressources alternatives et communautaires en santé mentale du Québec, qui regroupe pas moins de 102 organismes (la moitié dans la seule région de Montréal), faisait connaître hier une réaction de « satisfaction mitigée ».

C'est de la bouche même des représentants de la Coalition que Mme Lavoie-Roux aurait appris lundi la décision de son ministère de « geler » les subventions des ressources communautaires en santé mentale.

« Alors que nos démarches avec l'ancien ministre Guy Chevrette semblaient vouloir enfin déboucher sur l'élaboration d'une vraie politique de financement de nos organismes, il nous faut refaire avec le nouveau ministre tout le travail de sensibilisation », a exprimé le président de la Coalition, Daniel Dore.

Mme Lavoie-Roux manifeste beaucoup de sympathie pour le travail accompli par les organismes, reconnaît-il. « Elle se dit préoccupée par certains de nos problèmes dont elle prend tout juste connaissance. Mais le gouvernement doit passer de la parole aux actes. En ce qui nous concerne, la décision ne peut plus attendre. »

Le gouvernement du Québec consacre \$677 millions au budget de la santé mentale. La part de lion va évidemment aux établissements du réseau hospitalier. Environ \$5 millions seulement vont aux ressources non institutionnelles, intermédiaires (qui fournissent des services d'hébergement hors des hôpitaux) et communautaires proprement dites. Ce

sont ces dernières qui se sentent pour la plupart menacées.

Selon la Coalition, jusqu'à présent, seules deux régions, la Montérégie et Montréal, ont effectivement contribué au développement des ressources communautaires en santé mentale dans leurs territoires. Ailleurs, les demandes de subvention adressées aux conseils régionaux (CRSSS) sont le plus souvent référées au programme d'aide aux ressources communautaires du ministère, programme à l'enveloppe très modeste (à peine \$700 000 pour l'ensemble des ressources à subventionner).

Les organismes sont d'autant plus inquiets qu'Ottawa sabre allègrement dans le financement de ses programmes de création d'emploi. Plusieurs ressources communautaires en santé mentale existent grâce à ces programmes.

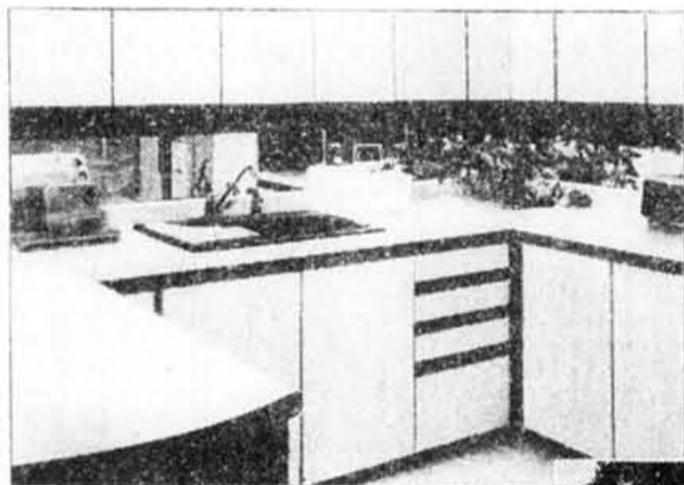
### Les comités de bénéficiaires

La Coalition a profité de sa rencontre avec Mme Lavoie-Roux pour la sensibiliser à la position pour le moins inconfortable des comités de bénéficiaires en établissements. Ces comités touchent leur financement gouvernemental... via les établissements qu'ils ont précisément pour mandat de surveiller et, à l'occasion, de dénoncer.

« Il est trop facile pour l'établissement de couper dans le budget de son comité de bénéficiaires quand celui-ci devient trop dérangeant », estime la Coalition qui voudrait voir les comités directement financés par le ministère. À l'hôpital Robert-Giffard, prétend la Coalition, la direction met les bâtons dans les roues de son comité de bénéficiaires, depuis la diffusion l'été dernier d'un mémoire sur les conditions de vie des résidents. Et à Louis-H. Lafontaine, même si la loi impose la présence de deux membres du comité de bénéficiaires au conseil d'administration, un seul est admis. Le ministre a indiqué son intention de mandater un intermédiaire pour trouver un terrain d'entente entre les Comités et les directeurs de ces deux institutions.

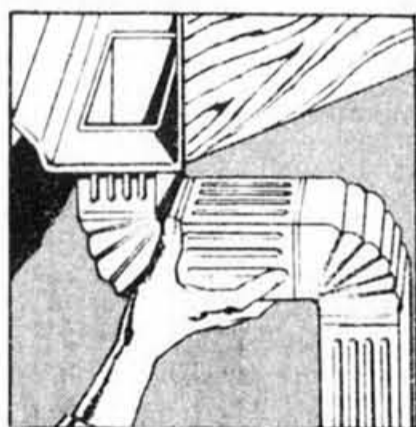
## Sears Rénovation\*\*

Faites confiance à votre magasin Sears pour tous vos projets de rénovation



### Rabais 30% sur éléments de cuisine Sears sur mesure

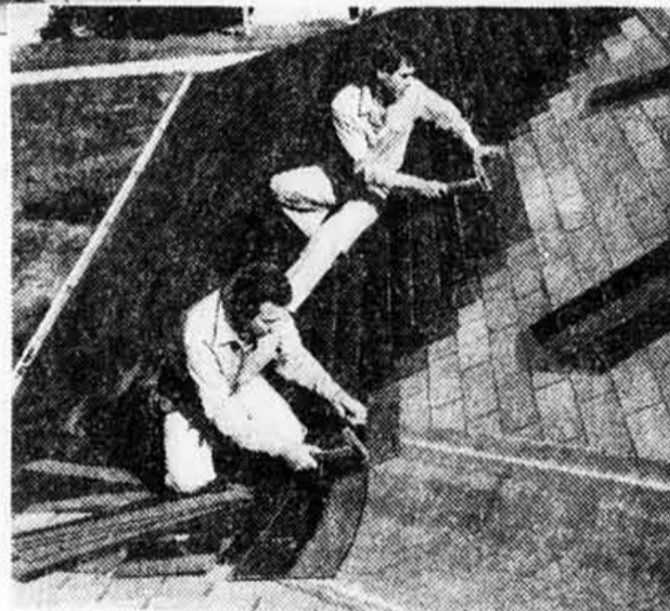
Laissez à nos experts formés en milieu industriel le soin de concevoir votre nouvelle cuisine. Nous offrons toute une sélection de styles modernes ou traditionnels, avec un choix de finis en pin, chêne, ou en stratifié... et ajoutez à cela une gamme complète d'accessoires fonctionnels pour compléter cette cuisine de rêve! Installation garantie par des professionnels.



### Gouttières en aluminium sans joints faites sur place

Nos gouttières sont faites sur mesure pour mieux répondre à vos besoins et elles sont disponibles en un choix de couleurs. De plus comme elles sont sans joints, il n'y a pas de fuites!

\*\*Sears peut faire faire l'installation moyennant des frais supplémentaires.



### Une nouvelle toiture... facile avec Sears et vous économisez 10%\*

Une nouvelle toiture pourrait vous éviter des dégâts matériels et embellir de façon considérable l'aspect de votre maison. Renseignez-vous au sujet de nos bardeaux garantis 10 et 15 ans. Série 150000.

\*Prix en vigueur jusqu'au 8 mars 1986.

Faites aussi confiance à Sears pour vos autres projets

Devis gratuit

| Faites aussi confiance à Sears pour vos autres projets |                                | Devis gratuit              |                       |
|--|--------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Fenêtre d'aluminium                                    | Gouttière                      | Conditionneur d'eau        |                       |
| Contre-lentille d'aluminium                            | Toiture                        | Isolation                  |                       |
| Fenêtre en bois  | Cloiture                       | Armure de cuisine          |                       |
| Porte d'acier  | Fournaise électrique/gaz/huile | Broyeur à déchets          |                       |
| Porte de bois  | Pompe à chaleur                | Salle de bain              |                       |
| Porte patio  | Climatiseur central            | Tapis/Revêtement de vinyle |                       |
| Porte de garage  | Purificateur électronique      | Draperie                   |                       |
| Contre-porte d'aluminium                               | Humidificateur                 | Aspirateur central         |                       |
| Revêtement   | Ventilation                    | Ouvre-porte de garage      |                       |
| Soft/l'ascia   | Chauffe-eau                    | Piscine hors-terre         |                       |
|  |                                | Place Vertu 335-7770       | Laval 682-1200        |
|  |                                | Anjou 353-7770             | Saint-Jérôme 430-9980 |
|  |                                | Brossard 465-1000          | Saint-Jean 349-2651   |

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

## C'était hier...

Personne n'aimait parler du lieu où reposent les absents. Personne n'aurait osé vous proposer une visite spontanée à un salon funéraire. Aujourd'hui, il y a le Complexe Rive-Sud. Alfred Dallaire vous invite à en découvrir l'incomparable beauté.

Alfred Dallaire inc. 270-3111

## WOW 55% de rabais

# CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

## SERVICE PROFESSIONNEL



pour tous les rasoirs électriques

VOTRE RASOIR SERA:

- nettoyé
- lubrifié
- ajusté

(pièces en sus)

Spécial  
**5,00\$**

Prix régulier: 11,00\$

Sur présentation de ce coupon  
Valable jusqu'au 22 mars 1986

|   |   |   |                                       |
|---|---|---|---------------------------------------|
| MONTREAL<br>1241 CARRE PHILIPS 642-2921 | MONT-ROYAL<br>CENTRE ROCK AND 737-0426    | LONGUEUIL<br>PLACE LONGUEUIL 670-0380   | ST-JEAN<br>ST-JEROME 466-1163         |
| MONTREAL<br>774 BELANGER 276-3266       | POINTE-CLAIRE<br>CENTRE FAIRVIEW 697-6343 | ST-BRUNO<br>LES PROMENADES 653-0474     | QUEBEC<br>STE-FOY 461-1163            |
| MONTREAL<br>PLACE VERSAILLES 354-1040   | LAVAL<br>CARREFOUR LAVAL 688-0180         | BROSSARD<br>MAIL CHAMPLAIN 466-9750     | LEVIS<br>CHICOUTIMI 461-1163          |
| MONTREAL<br>HERVE DUMONTY 644-5117      | LAVAL<br>CENTRE ROYAL 661-5710            | CHATEAUGUAY<br>CENTRE REGIONAL 692-1163 | VAL D'OR<br>OTTAWA 461-1163           |
| ST-LAURENT<br>PLACE VERTU 334-7140      | VERDUN<br>4116 WELLINGTON 761-5505        |   | SHAWINIGAN<br>TROIS-RIVIERES 461-1163 |

Nous RÉPARONS et AIGUISONS rapidement



## Le funambule seul sur son fil

Le funambule canadien Jay Cochrane marche en équilibre sur un câble de 300 pieds de long tendu à quelque 200 pieds de haut entre deux édifices de Birmin-

gham (Alabama). Cette promenade périlleuse était destinée à promouvoir une campagne d'inscriptions à la Chambre de commerce de cette ville. photo UPI

## LE COMPACTEUR À DÉCHETS ÉTAIT DÉFECTUEUX

# La CSST pourrait intenter des poursuites contre le Sheraton

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) attribue le décès d'un employé du Centre Sheraton, mort écrasé par un compacteur à déchets, au mauvais fonctionnement de l'appareil et à l'absence de contrôle de méthodes de travail. Les résultats de l'enquête ont été rendus publics hier, un mois après la mort du préposé à l'entretien des cuisines, Gilles Pépin.

### JULES RICHER

M. Pépin a été retrouvé le 26 janvier par un autre employé de l'hôtel, mortellement écrasé par le mécanisme d'alimentation d'un compacteur à déchets. Le rapport de la CSST indique que

l'appareil était défectueux depuis plusieurs mois et que rien n'avait été fait pour remédier à la situation. Ce qui fait dire à la CSST que « les procédures établies pour l'entretien et la réparation de la salle de compactage étaient donc déficientes ».

Selon le M. André Farah, chef de service de la CSST, la possibilité d'intenter des poursuites contre l'hôtel est étudiée en ce moment. Le dossier a été remis au service juridique de la CSST.

L'organisme s'apprête de plus à faire la visite de tous les hôtels du Québec pour vérifier le bon fonctionnement des compacteurs à déchets qui y sont installés. Cependant, M. Farah espère que tous ces établissements verront à s'assurer de la bonne marche des ces appareils avant le

passage des inspecteurs.

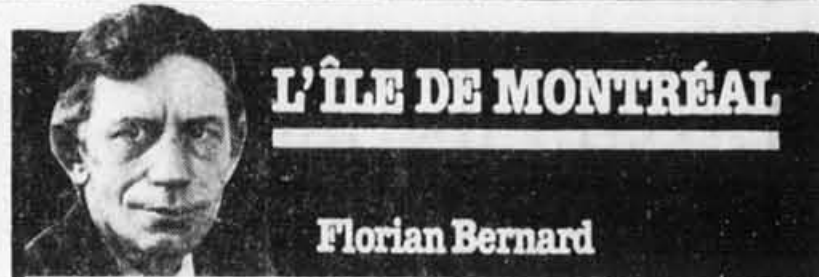
« C'est malheureux que l'on doive attendre qu'un accident semblable survienne, pour se soucier des précautions à prendre pour l'utilisation et l'entretien de ces compacteurs à déchets », a-t-il expliqué. C'est la première fois que la CSST étudie le cas d'un accident de travail survenu à la suite de la manipulation d'un appareil de ce type.

De son côté, la CSN, qui est en instance d'accréditation dans l'hôtel, se dit satisfaite du rapport, mais exige la tenue d'une enquête plus approfondie sur les circonstances de la mort Gilles Pépin. Elle voudrait également que cette enquête se penche sur la sécurité du travail dans tous les départements de l'établissement.

Les employés du Centre Sheraton sont représentés en ce moment par la section 31 du syndicat des employés d'hôtels, restaurants et commis de bar.

Ce sont les parents de la victime qui ont demandé à la CSN d'intervenir estimant que cette centrale était plus en mesure de faire toute la lumière sur l'affaire. Leur fils, Gilles, la victime de cet accident, travaillait activement à l'implantation de la CSN dans l'hôtel.

La direction du Centre Sheraton a refusé de faire tout commentaire dans cette affaire. La directrice des relations publiques, Mme Suzanne Monagne, s'est bornée à dire que l'hôtel étudie actuellement le contenu du rapport.



## L'ÎLE DE MONTRÉAL

Florian Bernard

## Montréal assumera 56 % des dépenses de la CUM en 1986

En 1986, les 28 municipalités de la Communauté urbaine de Montréal contribueront une somme globale de \$496,6 millions au trésor du gouvernement régional. Ce montant représente 69,6 p. cent de toutes les dépenses de la CUM. Ce sont les subventions du gouvernement du Québec qui comblent l'écart entre la contribution des villes et le budget total des dépenses en 1986, soit \$713,8 millions. La quote-part de Montréal représentera 54 p. cent en 1986, comparativement à 44 p. cent pour les banlieues. Après Montréal, c'est Saint-Laurent qui versera la quote-part la plus élevée, soit 6,5 p. cent, et en troisième place Saint-Léonard dont la quote-part s'élèvera à 3,6 p. cent. La CUM n'a aucun pouvoir de taxation directe. Ce sont les municipalités membres qui prélèvent la taxe de la CUM en l'incorporant dans leur propre facture aux citoyens. La répartition est basée sur le potentiel fiscal de chaque municipalité, c'est-à-dire au moyen de l'évaluation foncière uniformisée. Le potentiel fiscal de l'ensemble des villes de la CUM s'élève actuellement à \$60,1 milliards, dont 433,7 milliards pour Montréal.

## La CUM et le constat à l'amiable

Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal a adopté une résolution, lors de sa dernière réunion, demandant à l'Assemblée nationale de modifier les articles 148 et 149 du Code de la sécurité routière, rendant obligatoire le constat à l'amiable dans tous les accidents n'impliquant que des dommages matériels. Ainsi, les policiers ne seraient plus requis par la loi de rédiger un rapport d'accident. De tels rapports ne sont déjà plus rédigés dans les cas d'accidents où les dommages matériels sont inférieurs à \$250.

## Prêt d'une cabane à sucre à des religieuses

En faisant l'acquisition des vastes terrains du Cap Saint-Jacques pour créer son parc régional, la CUM est devenue propriétaire de certaines maisons, de même que d'une érablière. Cette année, durant la saison des sucres, les Soeurs de Sainte-Croix, province Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, pourront utiliser gratuitement la cabane et tous les équipements de l'érablière. L'autorisation a été accordée pour une période de trois mois, se terminant le 13 mai prochain.

## Les commissions de la CUM ont siégé 17 fois cette année

Un total de 984 citoyens ont assisté aux assemblées publiques des commissions permanentes de la Communauté urbaine de Montréal au cours des douze derniers mois. Ces commissions ont siégé 17 fois et quelque 56 personnes ont présenté des mémoires ou demandé à se faire entendre. C'est la commission de l'Environnement, présidée par M. Maurice Vanier, qui a siégé le plus souvent, soit cinq fois. La CUM possède cinq commissions permanentes, soit celles de l'aménagement du territoire et de la planification, l'environnement et l'hygiène publique, l'évaluation et les finances, la sécurité publique et le transport en commun.



Maurice Vanier

## Le village de guerre de Saint-Laurent est toujours là

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, la société Wartime Housing Limited avait fait construire quelque 400 maisons temporaires dans un quartier désert de Saint-Laurent, afin de loger les familles des employés de Canadair, Vickers et Noorduyn. Ces maisons sans fondations devaient être démolies après la guerre. Elles existent toujours et ont été transformées radicalement! De nouvelles maisons ont été construites. Le village Wartime constitue maintenant le quartier Laval et est en pleine prospérité. Ses anciens et nouveaux résidents se sont réunis, récemment, avec le curé Louis-Pierre Séguin, à la paroisse Notre-Dame-du-Bois-Franc. Ils se sont rappelés les souvenirs du Wartime Village du temps de la guerre. Plusieurs enfants du Wartime Village sont devenus célèbres, notamment Roland Bourget, directeur du Service de police de la CUM et Raymond Bourque, étoile des Bruins de Boston.

## Police: départs et promotions

Six autres membres du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal viennent de prendre leur retraite. Il s'agit du lieutenant Gaston Aliard, des sergents Hubert Laberge et René Lord, du sergent-détective Armand Niceforo, du capitaine-détective Douglas B. Stone et de l'agent Gérard Benoit. Par ailleurs, le lieutenant Yvan Goyette a été promu au rang de capitaine, tandis que les sergents Michel Boucher et Michel Quintal sont devenus lieutenants.

## Transport par taxi pour les handicapés du Centre-Ouest

Après avoir expérimenté avec succès le transport par taxi des personnes handicapées dans le secteur Est de l'île de Montréal, de même que dans le Centre-Nord, la STCUM a décidé d'établir un tel service dans le Centre-Ouest. Quelque 684 personnes demeurant à Saint-Pierre, Montréal-Ouest, LaSalle, Verdun et dans les quartiers montréalais de Côte Saint-Paul, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et Ville-Émard seront admissibles au nouveau service. La mise en place de ce mode de déplacement permettra de récupérer huit minibus à l'heure de pointe.

## \$33 millions de permis à Pointe-Claire



Malcolm Knox

L'administration municipale de Pointe-Claire a émis le nombre record de 562 permis de construction au cours du dernier exercice. Le maire Malcolm Knox a souligné que ces permis représentent une valeur globale de \$33,4 millions. L'an dernier, la valeur des permis avait atteint \$21,6 millions. Il y eu au cours de l'exercice la mise en chantier de 204 maisons résidentielles, dont un édifice de 48 unités, de même que la construction de trois édifices commerciaux et de deux bâtisses industrielles. Depuis le début de l'année, d'autres chantiers ont été inaugurés sur le site de l'ancien Maple Inn. Un autre édifice de 48 unités est en construction.

# Presidential lance les seuls vols directs pour Washington.

# Et les seuls retours directs gratuits.

C'est vrai! Les seuls vols directs entre Montréal et Washington. Sur Presidential Airways. Tous les jours.

C'est presque trop beau pour être vrai. Pas seulement parce que Presidential est une nouvelle compagnie aérienne sensationnelle qui n'exploite que des jets.

Ni seulement parce que Presidential vous offre tout le luxe que vous êtes en droit d'attendre d'une compagnie aérienne qui assure un service complet — y compris une Première Classe.

Ni seulement parce que vous recevez des primes quand vous voyagez fréquemment.

Ni seulement parce que Presidential possède

**\$72** Washington sans escale

TARIF RÉDUIT TARIF MAXIMUM

"Coach" Première Classe "Coach" Première Classe

Washington \$72 \$107 \$107 \$143

Miami Daytona Beach Orlando  
Sarasota-Bradenton West Palm Beach  
Fort Lauderdale (début le 3/27)

"Coach" Première Classe

\$155/\$203

Tous les vols via Washington-Dulles International Airport

Les prix sont susceptibles de varier légèrement en raison des fluctuations du change et des systèmes de taxation.

des horaires intelligemment conçus et les respecte à la minute près.

Ni seulement parce que nos tarifs sont incroyablement bas. À toutes heures.

Mais aussi parce que votre vol de retour est gratuit. Maintenant et jusqu'au 15 mars 1986, quand vous prenez un vol direct Presidential pour Washington, nous vous offrons le vol de retour sans supplément.

Adressez-vous à votre agence de voyage ou appelez directement Presidential pour retenir vos places: 800-257-7700

Voyagez Presidential



# Le Canada signe un accord anti-drogue avec trois pays

PARIS (AFP) — Le nouveau protocole des accords entre le Canada, la France, les États-Unis et l'Italie, pour la coordination de l'action préventive et répressive contre le trafic illicite des stupéfiants et des drogues dangereuses, a été signé hier au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à Paris.

Ces accords prévoient un échange permanent de renseignements sur les différents aspects des enquêtes, une connais-

sance plus approfondie des services spécialisés pour une accélération en commun des missions opérationnelles, un échange permanent ou temporaire des policiers entre les quatre pays.

Ils prorogent ceux qui avaient été signés le 26 février 1971, mais exclusivement entre les États-Unis et la France, pour lutter contre la « French connection ».

# POUR LE CONTRAT D'UN DEUXIÈME TRAVERSIER Les travailleurs de Lauzon vont manifester à Ottawa

LAUZON (PC) — Ils seront plus de 700 à bord de 17 autobus qui parcourront, demain, la distance séparant les chantiers maritimes Versatile Davie, de Lauzon, de la colline parlementaire, à Ottawa.

Ce sera en quelque sorte la caravane de la dernière chance pour les travailleurs de ce chantier.

Fatigués d'attendre une réponse du gouvernement fédé-

ral touchant le contrat de construction d'un deuxième traversier géant destiné à CN Marine, ils ont décidé de se rendre à Ottawa en compagnie de leurs épouses et de citoyens de Lauzon pour tenter d'obtenir une réponse claire et précise des autorités gouvernementales.

Cette manifestation tombe à point puisque le comité ministériel des priorités devait se ré-

unir hier dans le but de faire le point sur cet épineux dossier qui traîne en longueur.

Toutefois, le dernier budget du ministre des Finances, Michael Wilson, est venu refroidir encore davantage les espoirs de ceux qui croient que les chantiers de Lauzon hériteront de ce nouveau contrat de \$125 millions, qui permettrait de fournir de l'emploi à 1 000 travailleurs pour une période de deux ans.

## TERRE-NEUVE

# Menace de grève de la Fonction publique

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le président de l'Association des employés de la fonction publique de Terre-Neuve a lancé une menace de grève générale en réaction à une injonction visant à mettre fin au débrayage illégal des 2 000 travailleurs des transports.

Ces derniers ont débrayé lundi, après 23 mois de négociations, sans assurer le maintien des services essentiels, ce qui les place dans une situation d'illégalité.

Le gouvernement a réagi immédiatement en obtenant une injonction qui ordonne aux syndicats de mettre fin à leur arrêt de travail et qui menace de congédiement les travailleurs qui ne se conformeraient à l'ordre de la cour.

Le président de l'association provinciale qui regroupe l'ensemble des 14 000 travailleurs de la fonction publique, Fraser March, a affirmé hier que les employés des transports poursuivront leur débrayage en dépit de l'injonction, en attendant que la direction du syndicat ne prenne une décision au sujet d'actions à entreprendre ultérieurement.

La situation pourrait évoluer de trois façons différentes, a indiqué M. March. La grève des travailleurs des transports pourrait être suspendue, maintenue ou étendue à d'autres secteurs de la fonction publique terreneuvienne.

Le différend entre les 2 000 travailleurs des transports et le gouvernement porte principalement sur les salaires.

# Capitaine de chalutier à son procès au N-Brunswick

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le capitaine du chalutier battant pavillon panaméen, accusé d'avoir pêché illégalement près des Grands Bancs, au large de Terre-Neuve, plaidera non coupable aux trois accusations portées contre lui, a indiqué hier son avocat John Sinnott.

Le capitaine Leon Neang Wel doit comparaître en Cour provinciale aujourd'hui, mais il est probable qu'il demandera que son procès soit tenu en Cour fédérale.

Dans des cas semblables survenus dans le passé, des ententes hors-cour ont souvent été conclues en échange d'un plaidoyer de culpabilité. Me Sinnott a toutefois indiqué que pareilles négociations n'avaient pas eu lieu dans ce cas-ci.

Des agents du ministère des Pêches et Océans ont procédé à l'arrestation du capitaine tôt lundi matin et saisi son bateau au moment où il accostait au port de Saint-Jean. Les autorités ont relâché Wel dans la journée de mardi.

Le chalutier de 60 mètres transportait 150 tonnes de poisson d'une valeur approximative de \$500 000. L'équipage était composé de 56 Sud-Coréens.

# Plus de 50 caisses de cognac volées à Mirabel

De l'alcool d'une valeur de plus de \$15 000 a été dérobé dans un entrepôt de l'aéroport de Mirabel. Et il ne s'agit pas d'un alcool quelconque, mais de l'une des meilleures marques de cognac, le Camus.

Les 51 caisses, reçues d'Europe il y a cinq jours, étaient en transit dans un entrepôt du terminal des marchandises. Lorsque des employés de la compagnie Fiction Cargo sont venus en prendre livraison, vers 3 h hier matin, elles avaient disparu.

La police de Mirabel croit que le cognac peut avoir été volé à n'importe quel moment durant ces cinq jours. Les enquêteurs envisagent la possibilité que les malfaiteurs aient profité de la complexité d'un membre du personnel de l'entrepôt.

Les policiers ont de plus indiqué que la précieuse eau-de-vie était destinée à une compagnie aérienne bien connue, sans toutefois vouloir préciser laquelle.

## TOUT FRAIS... TOUT PRÊT!

Recherchez l'étiquette VEAU DE GRAIN DU QUÉBEC à votre comptoir des viandes. Naturellement tendre et succulent, facilement apprêté, toujours apprécié. Prêt à savourer en deux temps trois mouvements.



Fédération des producteurs de bovins du Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

### CÔTELETTES DE VEAU à l'italienne (4 portions)

... en 35 minutes!

Préparation: 12 min. / Cuisson: 25 à 30 min.

|                                |                                    |  |
|--------------------------------|------------------------------------|--|
| 4                              | côtelettes de veau de grain parées | 2 gousses ail écrasé                       |
| 1 c. à table (15ml)            | huile                              | 1/2 tasse (60ml) échalotes grises hachées  |
| 2 c. à table (30ml)            | beurre                             | 2 piments vert coupés en lanières          |
| <b>MÉLANGE POUR ENFARINER:</b> |                                    |  |
| 2 c. à table (30ml)            | farine                             | 1/2 tasse (60ml) vin blanc sec             |
| 2 c. à table (10ml)            | paprika                            | 1 boîte (213ml) sauce tomate (7 1/2 onces) |
| 1 c. à table (5ml)             | sel                                | 2 c. à table (30ml) persil frais haché     |
|                                | poivre au goût                     |  |

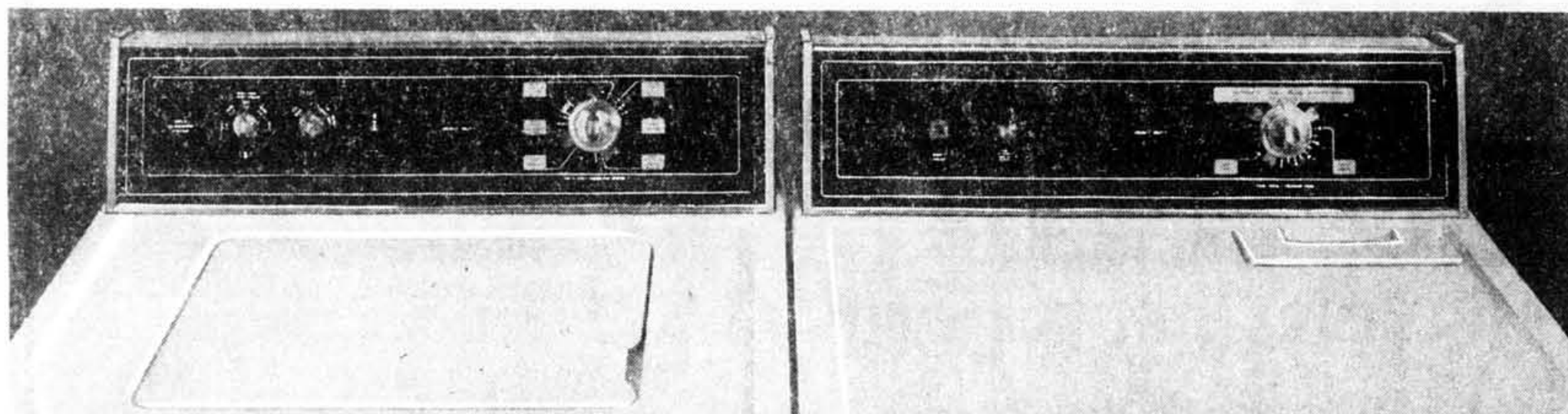
Chauder l'huile et le beurre dans une poêle à fond épais. Enfariner légèrement les côtelettes; les faire dorer de chaque côté dans le gras chaud pendant 5 minutes; les retirer et les garder au chaud.

Dans la même poêle, cuire à feu doux et sans agiter les légumes hachés. Déglacer la poêle avec le vin blanc. Laisser réduire 2 minutes. Verser la sauce tomate; mélanger.

replacer les côtelettes dans la poêle et les enrober de sauce. Couvrir et laisser mijoter pendant 20 minutes, ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Arroser durant la cuisson. Vérifier l'assaisonnement; napper les côtelettes de sauce et les parsemer de persil.

Suzanne P. Leclerc  
Conseillère en alimentation

# KENMORE... APPAREILS QUI VOUS FACILITENT LA TÂCHE PARTOUT DANS LA MAISON!



# RABAIS 160\$

sur l'ensemble

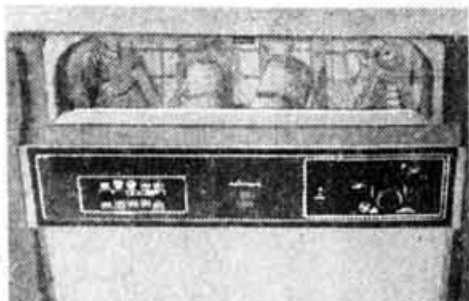
Laveuse et sècheuse Kenmore... l'équipe gagnante!

**Rabais 80\$.** Laveuse 6 programmes avec agitateur Dual Action<sup>MD</sup> exclusif. Blanc. No 45300. Sears ord. 679,99\$. Ch..... **599,99\$**  
Ton amande, récupérateur d'eau à prix plus élevé.

**Rabais 80\$.** Sècheuse 3 programmes avec cycle Fabric Master: séchage au degré désiré. Blanc. No 85300. Sears ord. 479,99\$. Ch..... **399,99\$**  
Ton amande à prix plus élevé.

## RABAIS 60\$

Lave-vaisselle à encastrer à 5 poussoirs et lavage sur 3 niveaux pour nettoyer encore mieux. Panneaux réversibles de couleurs. No 75350. Sears ord. 579,99\$. Ch..... **519,99\$**  
Modèle mobile en blanc, ou au amande à prix plus élevé.

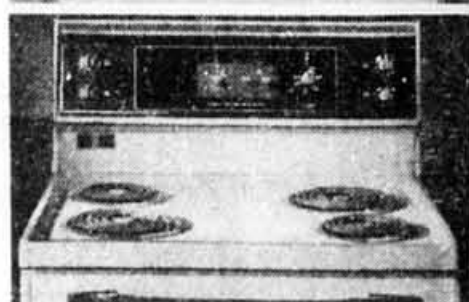


## RABAIS 50\$

Micro-ondes compact. Idéal pour les endroits restreints. Possède une mémoire à 2 étapes de cuisson. Mise en marche à temps différé jusqu'à 99 minutes, pause/rappel. No 87659. Sears ord. 429,99\$. Ch..... **379,99\$**

## RABAIS 60\$

Cuisinière 'Custom de 30". Dessus 1 pièce, éclairage fluorescent et éléments de luxe dont un de 6" pour mijoter. Blanc. No 63050. Sears ord. 659,99\$. Ch..... **599,99\$**  
Ton amande, devant mode ou modèle autonettoyant à prix plus élevé.



## RABAIS 80\$

Réfrigérateur 16.5 pi<sup>3</sup>, 2 portes. Blanc. Charnière à droite. No 40660. Sears ord. 919,99\$. Ch..... **839,99\$**  
**Rabais 90\$.** Réfrigérateur 18 pi<sup>3</sup>. Blanc. Charnière à droite. No 40860. Sears ord. 989,99\$. Ch..... **899,99\$**  
Charnière à gauche, ton amande à prix plus élevé.

Prix en vigueur jusqu'au 8 mars 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks.

# SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu; 335-7770. Brossard, Mail Champlain; 465-1000. Anjou, Galeries d'Anjou; 353-7770. Laval, Carrefour Laval; 682-1200.

Copyright Canada 1986, Sears Canada Inc.



# DU *Bon* SOLEIL À PLEINS RAYONS!

## COLLECTIONNEZ UN SERVICE DE FINE PORCELAINE SEMAINE APRÈS SEMAINE!

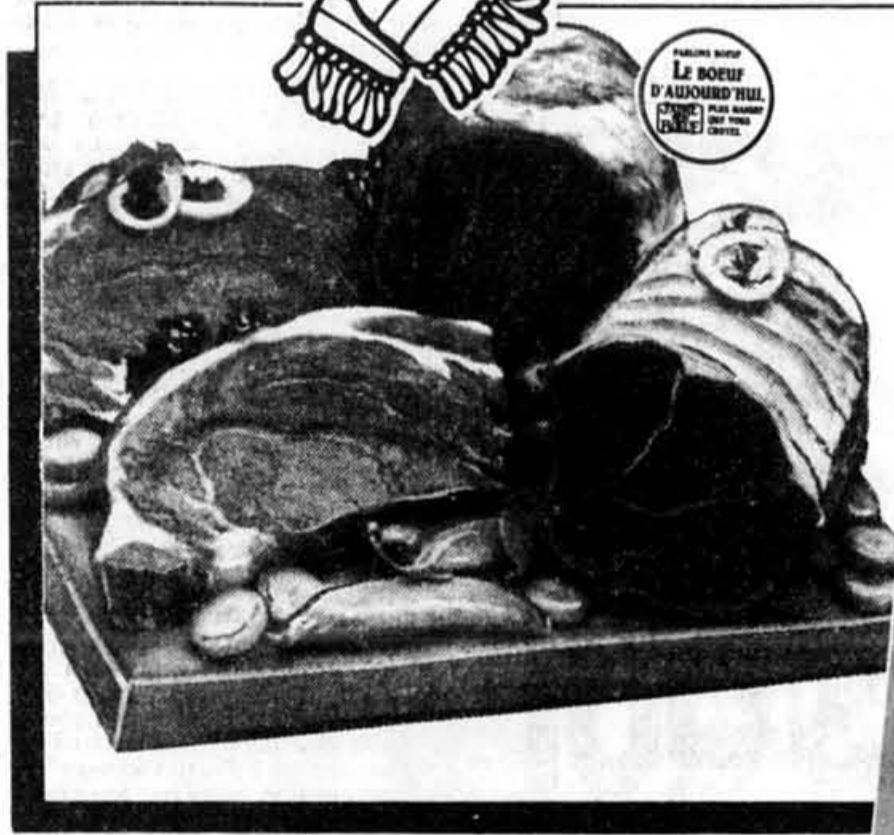
Chaque achat de \$5 et plus permet de vous procurer un article du couvert de base à seulement 99¢ pièce.

Tout au long de la promotion, de magnifiques pièces d'appoint sont offertes pour compléter votre service.

Pour plus de détails, voyez notre étalage en magasin.



EN VEDETTE  
CETTE SEMAINE:  
ASSIETTE  
À DINER  
**99¢**  
PIÈCE



**RÔTI DE CÔTES CROISÉES ou TRANCHES DE HAUT-DE-CÔTES DÉSOSSÉS**  
COUPE ORDINAIRE BOEUF ESTAMPILLÉ CATÉGORIE CANADA "A"

**1.97** / lb  
**4.34** / kg



**BEURRE PIE IX**  
454 g

**1.98**



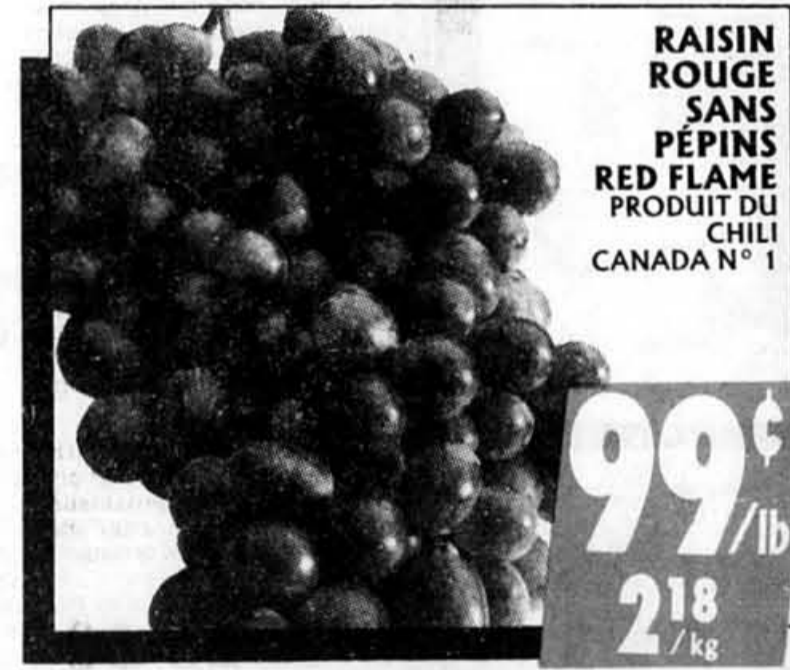
**SOUPES PRÊTES-À-SERVIR HEINZ AU CHOIX**  
227 mL

**3/87¢**



**PETITS GÂTEAUX VACHON**  
1/2 LUNE À LA VANILLE, JOS. LOUIS ou BILLOT À L'ÉRABLE BTE DE 6

**1.59**



**RAISIN ROUGE SANS PÉPINS RED FLAME**  
PRODUIT DU CHILI CANADA N° 1

**99¢** / lb  
**2.18** / kg



**ORANGES JAFFA**  
PRODUIT D'ISRAËL GROSSEUR 88 PIÈCE

**18¢**



**JUS D'ORANGES CONCENTRÉ SURJALÉ**  
JAFFACROWN 341 mL

**69¢**



**PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE AU CHOIX**  
4 ROUL.

**1.39**

**COUPON JAVEX**

JAVEX ÉCONOMISEZ **30¢**

**EAU DE JAVEL CONCENTRÉE PARFUM DE FRAÎCHEUR**  
3,6 L

Valeur au comptoir: 1/20¢  
Un coupon par article.  
En vigueur jusqu'au 8 mars 1986.  
A.C. NIELSON LTÉE 3152112 H

**1.29** AVEC COUPON  
**1.59** SANS COUPON

**COUPON CHRISTIE**

CHRISTIE ÉCONOMISEZ **50¢**

**BISCUITS OREO ORDINAIRES - 450 g**

Valeur au comptoir: 1/20¢  
Un coupon par article.  
En vigueur jusqu'au 8 mars 1986.  
CHRISTIE 0116167

**1.49** AVEC COUPON  
**1.99** SANS COUPON



VOYEZ NOS NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS LE CAHIER PUBLICITAIRE DE CETTE SEMAINE.

### STEINBERG VOTRE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix disponible sur le marché. Pas de garantie de prix sur certains articles non alimentaires. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un ton de garantie au comptoir d'information.

Prix en vigueur du lundi 3 mars au samedi 8 mars 1986 inclusivement.

MANGER MIEUX - C'EST MEILLEUR

## EXPÉDITION DES FEMMES POUR UN PÔLE Mary Williams a failli perdre les deux jambes

PARIS — Mary Williams, l'une des deux Canadiennes de l'expédition des femmes pour un pôle, qui a dû renoncer dimanche à sa première tentative de rejoindre le pôle Nord à ski, depuis le Spitzberg, devra rentrer prochainement à Ottawa.

Avec Mireille Gouget, l'une des quatre équipières françaises, Mary a eu les deux pieds gelés et les médecins de l'hôpital de Long Yearbien (Norvège) ou elle est toujours soignée, lui ont prescrit un arrêt d'au moins un mois. Elle n'a échappé à l'amputation que de justesse, a indiqué hier Nicole Desmée, la correspondante de l'expédition à Paris. Mary Williams a donc décidé d'aban-

donner et de retrouver son mari et ses deux enfants qui l'attendent à Ottawa.

Prises dans de véritables tempêtes qui brisaient, sous leurs pieds, la glace du pack, depuis leur départ le 22 février, les six coéquipières avaient dû être rapatriées d'urgence par avion, dimanche, sur la petite ville de Long Yearbien, au pied du Spitzberg.

C'est dans l'hôpital de cette bourgade norvégienne que sont encore soignées Mary Williams et Mireille Gouget, alors que leur quatre compagnes, dont Annie Tremblay, une Montroisaise de 29 ans originaire de Dolbeau, au Lac-Saint-Jean, ont regagné hier leur camp de base de Ny Aale-

sund. Toutes les quatre ont décidé de repartir dès samedi ou dimanche, si la météo le permet, en se faisant déposer par avion, cette fois, par 82 degrés de latitude nord, au-delà de la zone d'eau libre de l'océan Arctique. C'est dans cette dérive, balayée par le blizzard, qu'elles avaient dû escalader des crêtes de glace de 5 à 6 mètres de hauteur.

« Elles ont véritablement échappé de peu à la mort », reconnaît Nicole Desmée, qui a pu joindre le camp de base par radio, hier. « En dépit de ce premier échec, le moral des filles est très bon. Elles veulent recommencer », a encore indiqué leur correspondante à Paris.

— Presse Canadienne

## À pied vers le Pôle Nord pour tester des aliments déshydratés

Jean-Louis Étienne, médecin de France, a quitté Resolute Bay, ce matin, pour entreprendre une expédition solo de

### JEAN-PIERRE BONHOMME

deux mois, sur skis, à destination du pôle Nord géographique. C'est la seconde fois qu'il entreprend cette véritable aventure de caractère mi-sportif mi-scientifique.

« Le plaisir, a dit hier au téléphone le Dr Étienne à LA PRESSE, est en quelque sorte le moteur de l'expédition, mais celle-ci est également soutenue

par l'expérimentation d'aliments déshydratés à forte teneur nutritive. »

Le Dr Étienne, âgé de 39 ans, est un spécialiste « de la médecine sportive et de l'alimentation ». Et c'est en collaboration avec le ministère de la Défense nationale de France qu'il veut déterminer les meilleures méthodes de s'alimenter de manière autonome sur de longues distances désertiques.

### Commanditaires

Cette expérimentation, dont le coût est élevé, est également commanditée par une compagnie d'assurance française

d'État, l'Union des assureurs de Paris, et la compagnie nationale des pétroles Elf Aquitaine. Cette dernière effectue de l'exploration pétrolière et gazière à proximité de la route qu'emprunte le Dr Étienne.

Pour un Européen, la meilleure route pour atteindre à pied le pôle Nord passe par... Montréal. On peut, dit le médecin, passer par le nord du Groenland, mais cela n'est pas pratique; on n'y trouve pas de services. Mieux vaut, donc, passer par le Québec. C'est de Montréal qu'on peut en effet se rendre par avion à Resolute Bay, ce poste canadien situé à la limite habitée et habitable des Territoires du Nord-Ouest. Resolute possède en effet l'infrastructure, le système de soutien technique des voyages vers le no-man's land polaire.

### Aux limites des terres

Le Dr Étienne est parti aujourd'hui de Resolute en Twin Otter, cet avion fréquemment utilisé dans le Grand Nord. On le dépose à 1 500 km plus au nord, à la limite nord de la terre, soit au cap Columbia, sur les berges de l'île internationale Ellesmere. À quelques milles à l'ouest du cap Columbia, sur cette même île, se trouve la station militaire américano-canadienne « ultra muette et secrète » Alert. Le pôle Nord géographique se trouve à 800 kilomètres encore plus au nord et c'est cette ultime part du monde, une calotte de glace qui couvre la mer Arctique, que le Dr Étienne traversera en skis.

Nulle excursion ne sera plus solitaire. Le voyageur tire un traineau contenant vivres et habitacle, c'est tout. Il communique toutefois quotidiennement avec son collègue Michel Franco, à Resolute, par le moyen d'un appareil radio.

Le médecin connaît par ailleurs très bien les risques de son « sport ». Lors d'une première tentative, l'année dernière, il a abandonné après 16 jours: il était tombé dans une crevasse de la banquise et s'était brisé l'épaule.

### Deux mois sur la banquise

Cette fois, l'expédition devrait durer deux mois. Au terme de trois étapes de vingt jours, un avion viendra déposer des vivres. Car les tests alimentaires ne peuvent se poursuivre au-delà de cette limite de temps.

Le Dr Étienne ne consomme qu'une nourriture expérimentale. Le menu consiste en un mélange déshydraté de semoule de blé, de farine, de graisse et de sucre. Il consomme d'autres produits utiles en milieu de basse température, un gramme de vitamines C par jour notamment. C'est l'efficacité de ce système qui fait l'objet d'un examen.

### ENVIRONNEMENT

## Hydro-Québec « paralyse » un programme de surveillance

■ TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le programme de surveillance environnementale que mène depuis déjà plusieurs années l'Université du Québec à Trois-Rivières, à la hauteur de la centrale nucléaire Gentilly II, dans le fleuve Saint-Laurent, est paralysé depuis plus de deux mois parce que la Société Hydro-Québec tarde à renouveler son contrat avec l'UQTR.

Le programme en question permet à une équipe de scientifiques de l'UQTR d'évaluer régulièrement, à l'aide d'échantillonnages, l'état de la faune aquatique qui risque d'être déséquilibrée par les fortes quantités d'eau chaude que rejette quotidiennement Gentilly II dans le fleuve, et qui provoque ainsi ce que les spécialistes appellent des chocs thermiques.

Cette eau n'est aucunement radioactive. Elle n'entre pas en contact direct avec les éléments nucléaires. Elle sert uniquement à refroidir le réacteur de la centrale. Elle est par la suite rejetée dans le fleuve.

Pour la faune aquatique, ces déversements d'eau chaude provoquent des changements de température du fleuve d'une dizaine de degrés par endroits. Si les poissons peuvent s'éloigner des zones réchauffées, il n'en va pas de même pour la faune peu mobile, comme les mollusques, qui est nettement plus affectée. On pense qu'à long terme, ces réservoirs naturels de nourriture pour poissons ou gibiers pourraient diminuer. Les spécialistes de l'UQTR se sont aussi rendu compte que les variations de température de l'eau du fleuve peuvent avoir des conséquences sur la période de fraie du poisson.



### L'AMEUBLEMENT 1986

#### Le fonctionnel

Ce mobilier de chambre à coucher 8 pièces en mélamine de couleur gris rehaussés par de brillantes moulures et ferrures finis chrome. Il offre une grande capacité de rangement et il peut être disposé selon vos exigences. Composition: trois bureaux triple, miroir, meuble de coin, deux tables de chevet et une tête de lit 54"/60".

#### Le confortable

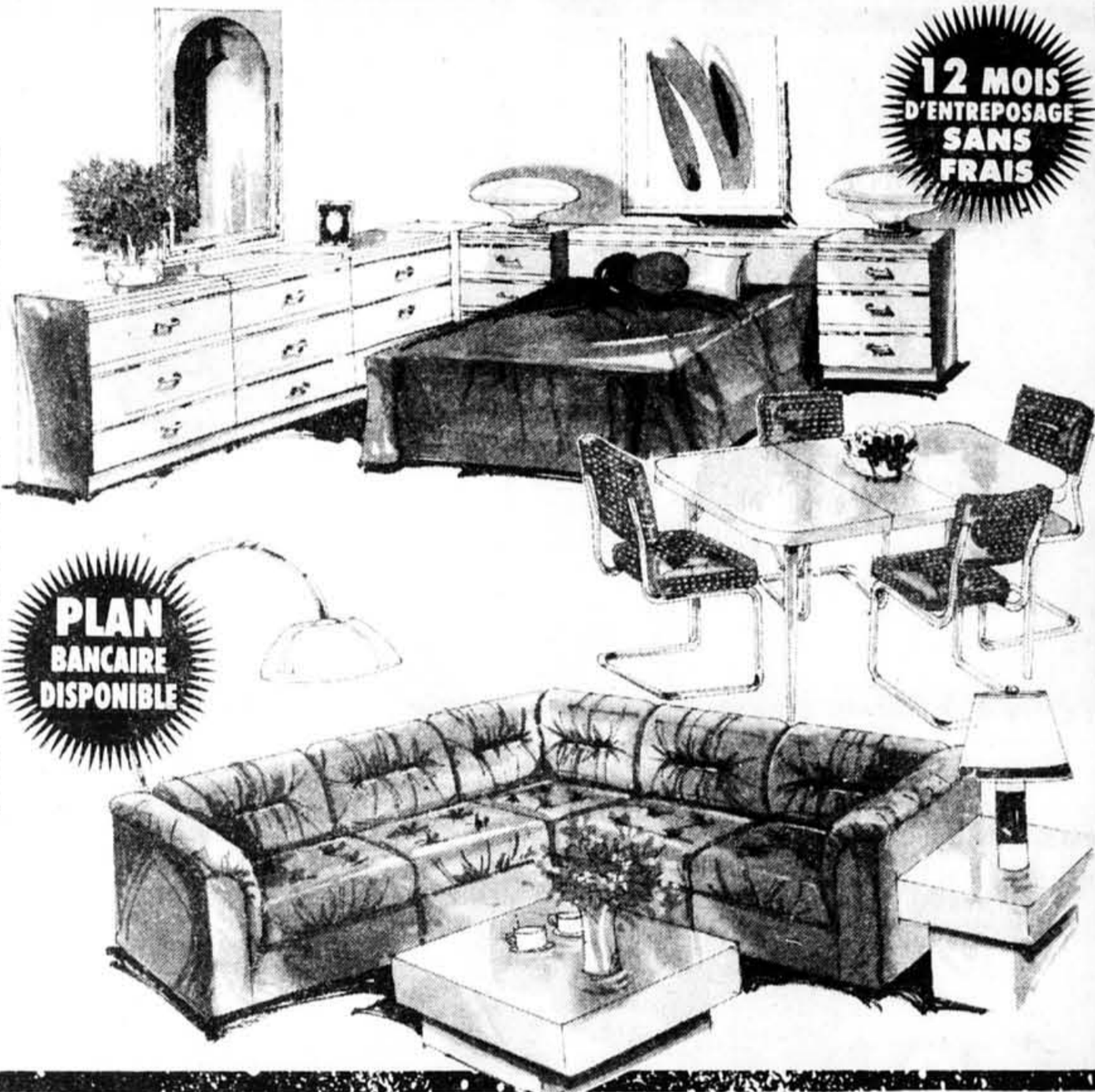
D'un confort exceptionnel, cet ensemble coin-repas 5 pièces est le parfait exemple du mobilier pour le mode de vie de tous les jours. Composition: table rectangulaire au dessus fini mélamine pour une facilité de nettoyage, accompagnée de quatre chaises bien rembourrées, capitonnées aux dossiers et aux sièges. Recouvrement de tissu résistant.

#### Le sectionnel

Des plus accueillants, ce mobilier de salon 2 pièces recouvert de tissu durable en velours acrylique de haute qualité, vous donnera une détente assurée.

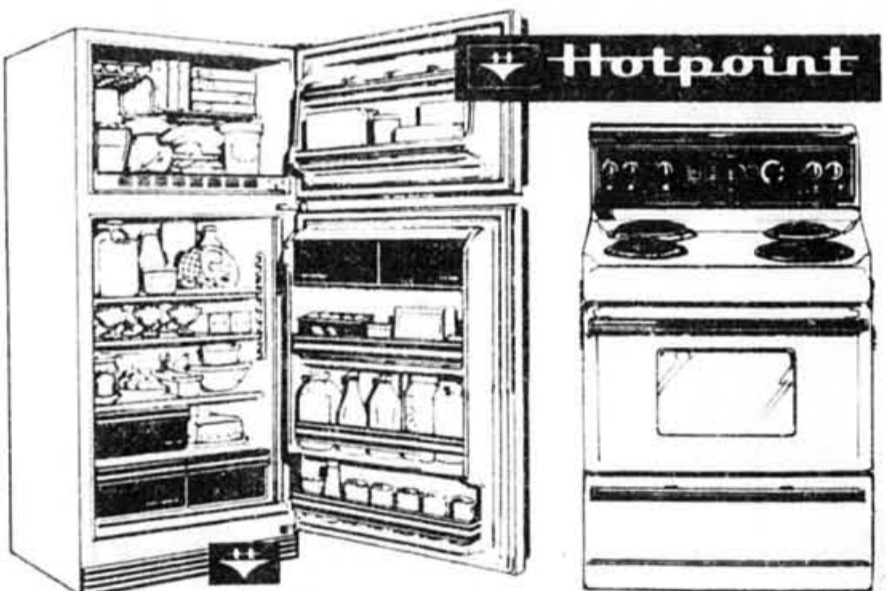
**2199\$**

L'ensemble comprend 15 pièces  
Livraison incluse (accessoires non inclus)



12 MOIS D'ENTREPOSAGE SANS FRAIS

PLAN BANCAIRE DISPONIBLE



### RÉFRIGÉRATEUR 17 pi cu.

- Modèle sans givre
- Clayette dans le compartiment congélateur
- Deux bacs à fruits et légumes
- Garde-bouche et garde-linge
- Garniture complète pour les portes
- Roulettes.

### CUISINIÈRE 30"

- Four à nettoyage facile
- Commande de grille et cuisson variable
- 4 éléments amovibles
- Tirail de rangement.

LA PAIRE **1 279\$**

Service et livraison inclus

### CONGÉLATEUR 8 pi cu.

- Section congélation rapide
- Voyant lumineux de bon fonctionnement
- Serrure de sécurité
- Paniers

**299\$** Service et livraison inclus



LAVEUSE automatique  
SÈCHEUSE à grand tambour  
Disponible de couleurs amande ou blanc

**799\$**

LA PAIRE Service et livraison inclus

# BRAULT & MARTINEAU

|  |   |  |  |   |
|--|---|--|--|---|
| <p>7574</p> <p>MONTRÉAL<br/>7930 est. Sherbrooke<br/>(Métro Beaugrand)<br/><b>353-7330</b></p> | <p>LAVAL<br/>387, boul. des Laurentides<br/><b>667-3210</b></p> | <p>VILLE LASALLE<br/>1130, Dollard<br/><b>364-6110</b></p> | <p>ST-LÉONARD<br/>6875 est. Jean-Talon<br/>(Près des Galeries d'Anjou)<br/><b>254-9455</b></p> | <p>LONGUEUIL<br/>3245, Chemin Chambly<br/>(Coin Roberval)<br/><b>679-1260</b></p> |
|--|---|--|--|---|



LES REDEVANCES IRONT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

# Provigo vendra des figurines des personnages de *Passe-Partout*

Les 236 magasins de Provigo vendront des figurines représentant des personnages de l'émission pour enfants *Passe-Partout* dès lundi prochain.

Les figurines en caoutchouc — représentant Pruneau, Cannelle, Ti-Brin, Douale, Perline, Perline, Alakazou, grand-papa Bi et madame Coucou — seront vendues \$1,29 pièce.

La chaîne d'alimentation versera les redevances au ministère de l'Éducation qui assure la production de la série télévisée depuis 1977.

Le président et directeur général de Provigo Distribution, Yvan Bussières, a dit hier que la vente des 1 700 000 figurines permettra de donner environ \$600 000 au ministère. Robert Trempe, sous-ministre adjoint, a dit que cette somme

sera utilisée pour la production d'émissions pour enfants.

Il a refusé cependant de préciser si le ministère allait continuer à produire *Passe-Partout*, ou créer une nouvelle série.

Marie Eykel, qui joue le personnage de *Passe-Partout*, a dit que la fabrication des figurines était « une excellente idée. Il n'y a pas de raison pour que les enfants québécois jouent seulement avec des Schtroumpfs ou des Donald Duck », a-t-elle lancé, au cours d'une conférence de presse en compagnie de MM. Bussières et Trempe.

« Ça aurait dû se faire depuis longtemps, a-t-elle ajouté, à l'adresse de M. Bussières. Mais le gouvernement n'est pas habitué à avoir un succès en mains. Et quand il en a un, il ne sait pas quoi faire avec! »

Mme Eykel a confié qu'elle

se sentait « tout à fait prête » à poursuivre la série, malgré les tergiversations du ministère. Les 50 dernières émissions ont été terminées l'an passé.

L'entente de mise en marché des figurines, conclue entre Provigo Distribution et le ministère de l'Éducation, a une durée de neuf semaines. Le ministère décidera ensuite s'il continue à en vendre, selon le succès de la campagne de promotion.

Photo Pierre McCann

LA PRESSE

De gauche à droite: Pruneau, Perline, Perlin et Douale.



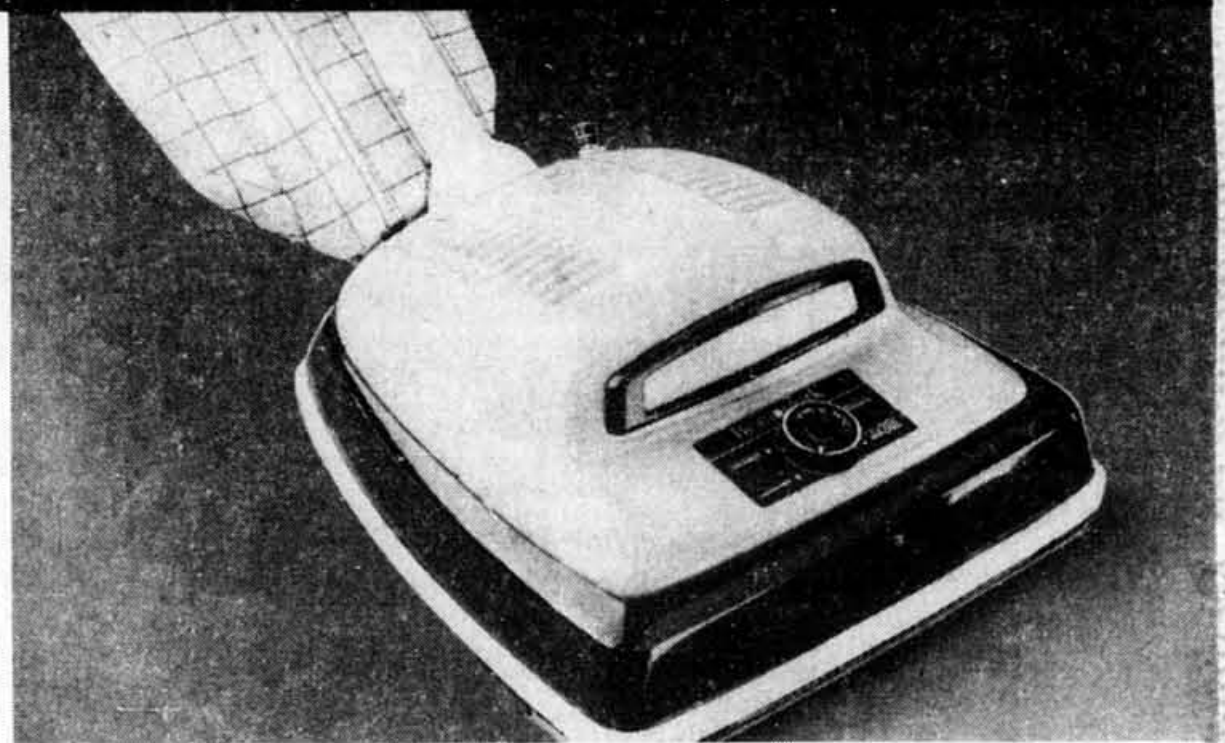
# À PRIX Beau\*mark ÉPATANTS



**329<sup>98</sup>**  
Ord. 359.98

Rabais de \$30 sur aspirateur avec électrobrosse Beau\*mark

- Boîtier de poids léger et puissant moteur d'aspiration à 2 temps
- Électrobrosse Vibragroomer II avec barre et brosse de battage pour nettoyer en profondeur
- Accessoire pour nettoyage le long des murs
- Fenêtre pour vérifier l'action nettoyante
- Indicateur de remplacement des sacs
- Enroulement du cordon • Pratique porte-accessoires
- Avec robustes tubes en chrome, bec plat, brosse à dépeussier en vinyle, et plus encore. Modèle N° 98402.

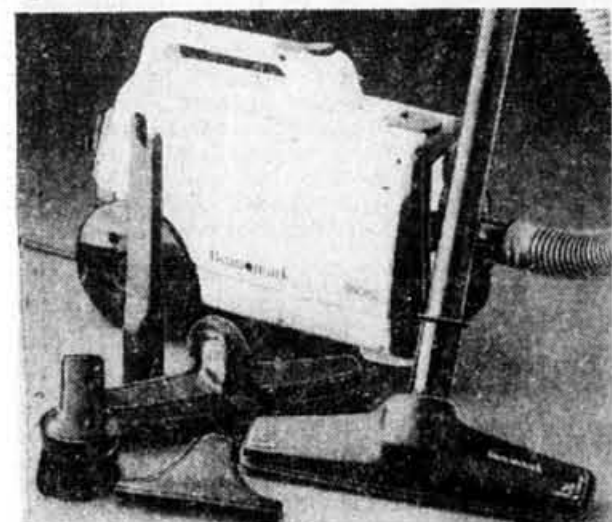


**139<sup>98</sup>**  
Ord. 159.98

Rabais de \$20 sur aspirateur vertical Beau\*mark

- Nettoyage à triple action avec brosse et barre de battage pour bien déloger la saleté
- Sac jetable avec couvercle en vinyle
- Éclairage à l'avant pour nettoyage sous les meubles
- Poignée à 3 positions: verticale, normale et basse
- Orifices d'aspiration des 2 côtés
- Pare-chocs en vinyle souple. Modèle N° 99101

Ensemble d'accessoires Beau\*mark N° 99070. Ensemble de six accessoires pour l'aspirateur vertical N° 99101. Comprend un tube droit, bec plat, et autres. Ord. 34.98, 27.98



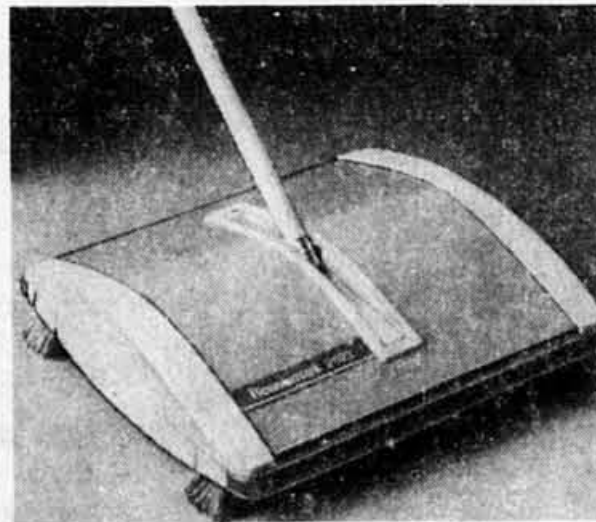
**139<sup>98</sup>**  
Ord. 159.98

Rabais de \$20 sur aspirateur-traineau Beau\*mark  
Modèle léger avec grosse poignée de transport. Cordon de 20 pi avec système d'enroulement rapide, porte-accessoires détachable pour rangement facile. Ensemble d'accessoires de luxe. N° 99053.



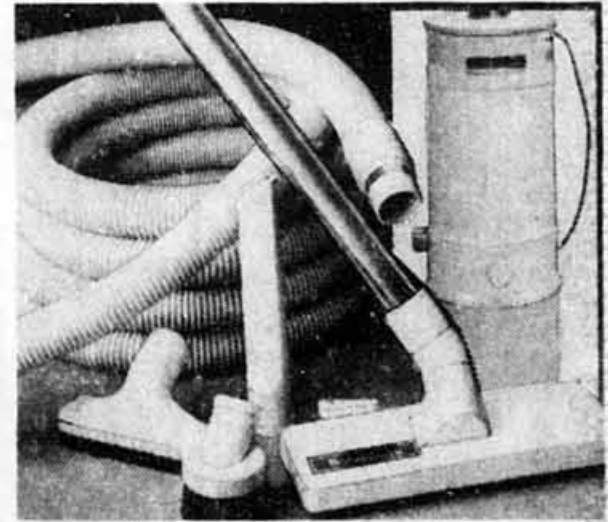
**79<sup>98</sup>**

Petit aspirateur Panasonic à petit prix  
Moteur de 180 watts pour une grande puissance d'aspiration. Filtre permanent, facile à enlever et à vider. Accessoires compris. N° 99016.



**39<sup>98</sup>**

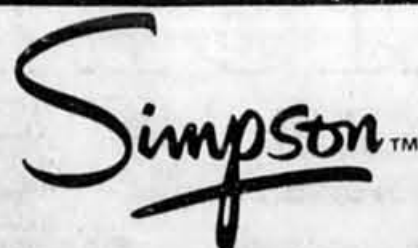
Balai mécanique Beau\*mark à prix modique  
Nettoie les tapis et les surfaces dures. Silencieux. En acier robuste. Permet d'atteindre les endroits peu accessibles. Robustes soies naturelles. N° 91123.



**569<sup>98</sup>**

Un bon achat! Aspirateur central Beau\*mark  
Avec robuste moteur de 13,5 A pour un nettoyage efficace, boyau de 30 pi et ensemble d'accessoires, ainsi que 2 prises murales. Installation en sus. N° 97450/51/53.

**Beau\*mark**  
Un succès retentissant



## L'ENQUÊTE SUR L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

## Le Dr Robert Mackay, le « meilleur homme » pour une réorganisation

L'automne dernier, alors que le directeur-général de l'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies, le Dr Robert Mackay, estimait son administration « tout à fait blanche », à la suite du rapport préliminaire de Me Richard Schadley, le conseil d'administration de l'hôpital renouvelait pour une autre année le mandat du psychiatre.

## FRANÇOIS FOREST

Hier, lors de la dernière journée d'audiences de la Commission d'enquête, le président du conseil d'administration de Rivière-des-Prairies, M. Eddy Dunn, a expliqué à LA PRESSE que, si l'unanimité s'est faite sur le Dr Mackay, c'est essentiellement parce que l'administration de l'hôpital était en excellente santé et qu'il était le meilleur homme pour « actualiser la réorientation stratégique » de l'institution.

« Le Dr Mackay, a dit M. Dunn, est une sommité en pédopsychiatrie. Il est souvent appelé à donner des conférences un peu partout à travers le monde et ses écrits sont reproduits dans les plus grandes revues spécialisées. Il a en outre en tête le souci principal de l'hôpital qui est la rééducation. Nous lui avons facilité la tâche en lui adjoignant un directeur administratif. »

Les faits révélés lors de l'enquête, qui aura duré presque un an, n'ont donc pas modifié l'attitude du conseil d'administration? « Certes, il y a des choses que l'on ignorait, mais ce sont des cas isolés. D'autre part, pour ce qui est de la rééducation, nous avions depuis quelques années des projets (\$1,4 millions) très sérieux de ressources alternatives. Bien sûr, la publicité tirée des témoignages de la Commission a éclairé l'administration de l'hôpital, mais nous sommes résolument engagés à faire participer les parents et à communiquer d'une façon plus soutenue avec le personnel. »

M. Dunn a eu l'occasion, en après-midi, en réponse aux questions de Me Richard Schadley, de justifier « ces cas isolés » qui ont tant entaché la réputation de l'institution, au point de forcer deux gouvernements à tenter de voir clair dans cette administration.

Il a tout d'abord reconnu que Rivière-des-Prairies, que le Dr Mackay a récemment avoué vouloir faire l'un des meilleurs hôpitaux en pédopsychiatrie en Amérique, n'en était en fait pas un... « Il faut connaître l'histoire de l'institution, le manque de ressources, pour comprendre pourquoi on se retrouve avec 455 adultes et 125 enfants. Nos enfants ont vieilli en institution parce qu'ils n'ont pu compter sur des ressources ailleurs. »

« En admettant que cela puisse être possible, s'est interrogé Me Schadley, et depuis le temps que vous êtes à même de savoir que 25 p. cent de vos patients n'ont strictement rien à voir avec une institution psychiatrique, comment pouvez-vous cautionner l'embauche d'infirmières (25) au détriment de postes

## Appel aux É.-U. pour retrouver les enfants disparus

OTTAWA (PC) — Le solliciteur-général Perrin Beatty a fait appel, hier, à Chicago, à la collaboration des États-Unis pour régler efficacement le problème des enfants portés disparus.

« La coopération canado-américaine constitue un élément vital de toute stratégie visant à retrouver les enfants portés disparus », a affirmé M. Beatty, lors d'un discours tenu à la première conférence américaine sur les enfants portés disparus.

« Nous savons qu'en de nombreuses occasions, des enfants sont enlevés aux États-Unis et emmenés au Canada, et vice versa », a dit le solliciteur-général. « C'est pourquoi nous désirons obtenir la collaboration des Américains dans ce domaine. »

Le représentant canadien a également exprimé le vœu que le 25 mai soit déclaré « Jour des enfants portés disparus » tant au Canada qu'aux États-Unis et ce, dès l'an prochain.

Quelque 50 000 à 100 000 enfants sont portés disparus chaque année au Canada.

La plupart sont des enfants qui se sont enfuis de chez eux. Tous, hormis quelques-uns, sont retrouvés en quelques jours.

Le solliciteur-général a annoncé récemment la création d'une filière nationale visant à améliorer les recherches sur ces enfants.

Les autorités devraient pouvoir utiliser cette filière dès le mois de juillet prochain.

en rééducation spécialisée? »

M. Dunn, directeur d'écoles pour enfants en apprentissage à Montréal, a dit ignorer cette dernière embauche au même titre qu'il ignorait que seulement 20 patients avaient un programme de soins personnalisés. Pas plus que l'ensemble du Conseil d'administration, M. Dunn ne savait

que la politique de l'isolement était pratique courante: « Le Dr Mackay m'a toujours dit que c'étaient des cas isolés... et cela nous satisfaisait. » Il a reconnu le manque de psychiatres en section adulte (1 psychiatre pour 455 patients), mais il pense qu'en général les ressources sont bien distribuées. « Je fais con-

fiance aux gens en place et nous n'avons par ailleurs jamais reçu de plaintes, même si les parents ont été invités à nous soumettre leurs doléances. »

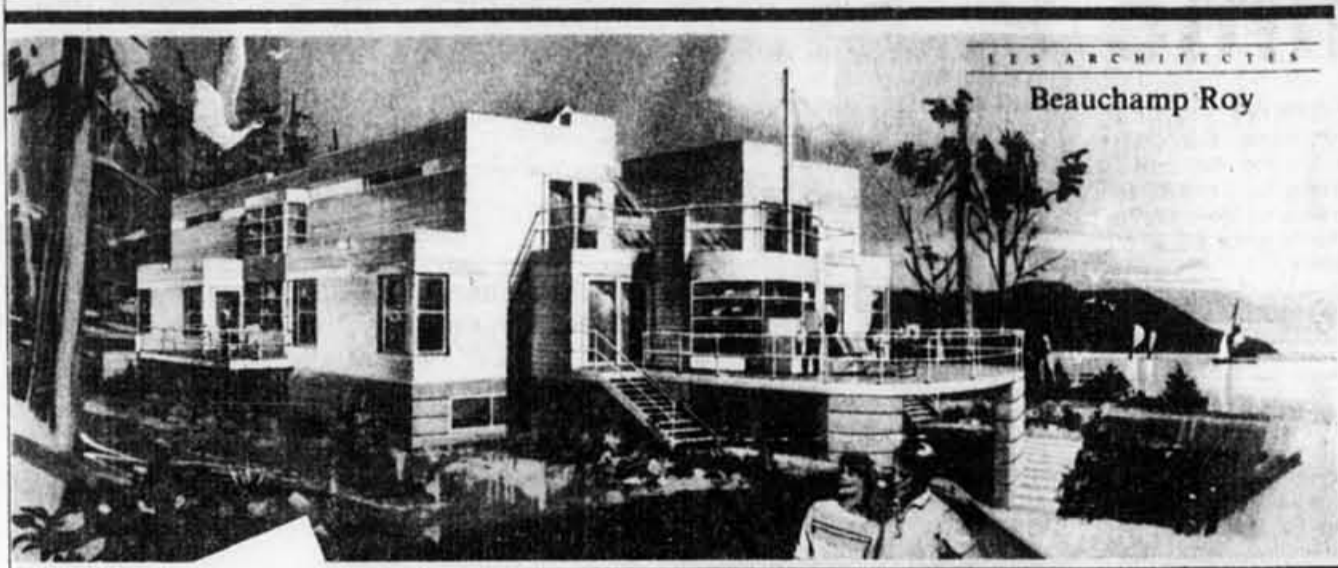
Me Schadley remettra son rapport dans les prochaines semaines à la ministre des Affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

**Avez-vous déjà visité une maison d'un million de dollars?**

**LA MAISON DE RÊVE**  
du MAURIER

Le Salon National de l'Habitation en a construite une pour vous, complètement aménagée et décorée avec les produits les plus sophistiqués sur le marché. Une maison comme vous n'en n'avez jamais vue...

**OUVERTE AUX VISITEURS**



**Dès vendredi 7 mars...**

**Salon National de l'Habitation 86**

Stade Olympique et Vélodrome

**7 au 16 mars**

Heures d'ouverture

Lun. au jeu. 10 à 22 h

Ven. et sam. 10 à 23 h

Dimanche 10 à 21 h

Admission

Admission générale 65

Etudiants et âge d'or 55

Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte

gratits

## SIMPSON

**Impers à super prix! Vos styles favoris par des noms réputés: «Utex», «Irving**

**Posluns» et «Mal-ber»**

**29<sup>99</sup> à 59<sup>99</sup>**

Quoi de nouveau sous le soleil? Les tout derniers manteaux et vestes de pluie viennent juste d'arriver! Un achat spécial chez nos meilleurs manufacturiers nous permet de vous les offrir à super prix! Les modèles représentés sur cette page proviennent d'une superbe collection de 17 styles les plus en demande, dans une gamme de couleurs vives, pastel ou neutres. Tailles jeune femme, petite et junior.

**A. Modèle -Irving Posluns-** avec fermeture asymétrique devant, plis au dos et emmanchures surbaissées. Tan, noir, rouge et plus. 5 à 15. **Notre valeur 59.99**  
**B. Veste surdimensionnée de -Mal-ber-** en calicot de coton. Fraise, vert irlandais, blanc, rose et plus. 6 à 18. **Notre valeur 44.99**

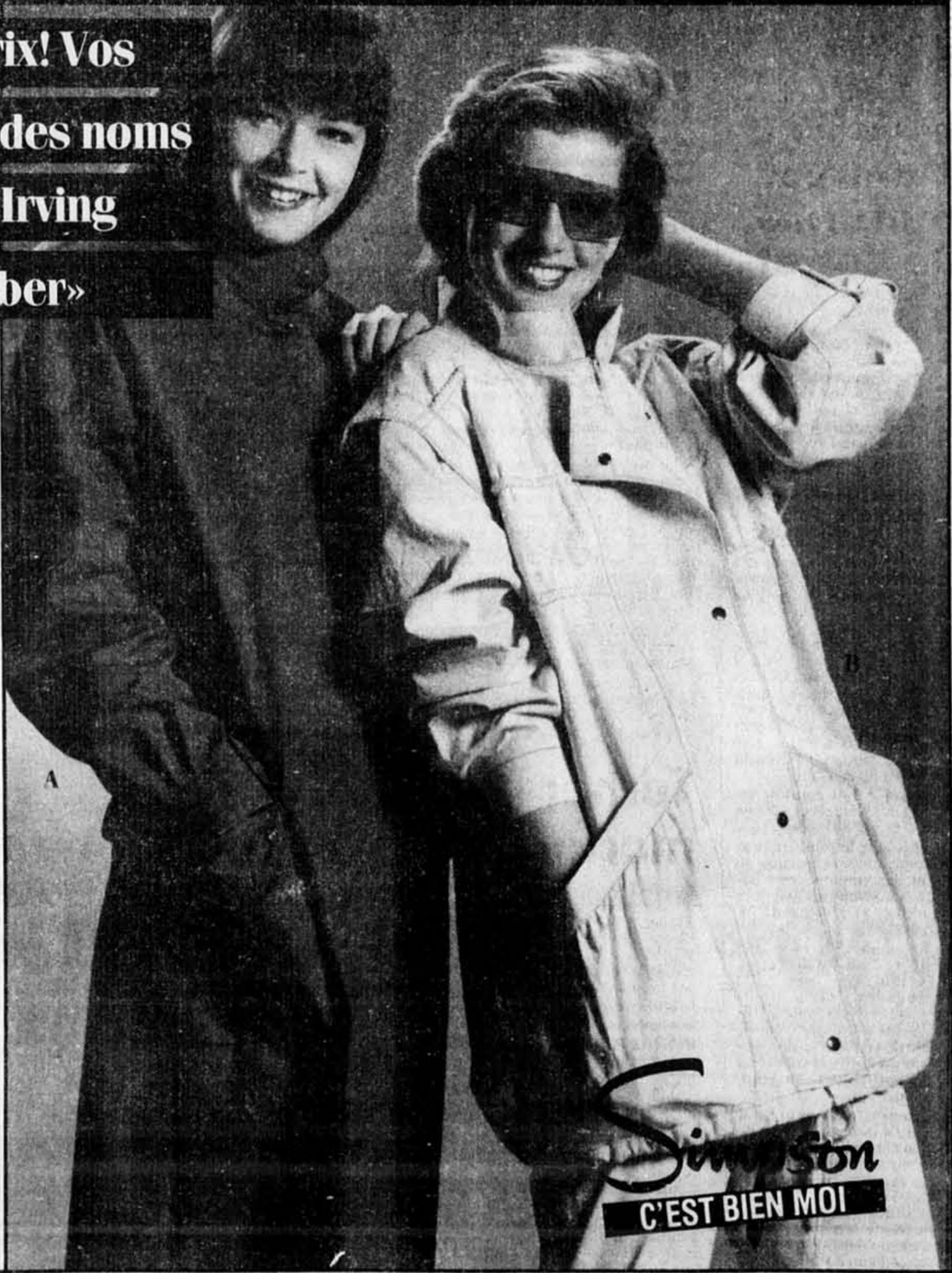
**Hors photo:**

Blouson -Utex- en coton, avec surpiqures et boutons-pression. Blanc, rose, bleu ou jaune. P.M.G. **Notre valeur 29.99**

Un favori, le trench -Utex- rajeuni de détails mode. Ardoise, parchemin, gris et plus. Jeune femme ou petite, 4 à 16. **Notre valeur 59.99**

**MODÈLES ET COULEURS VARIANT SELON LE MAGASIN.**

**Achat en magasin seulement** rayon 301, manteaux pour femmes



**Simpson C'EST BIEN MOI**



**HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON**

DU LUNDI AU MERCREDI: 10h à 18h  
JEUDI ET VENDREDI: 10h à 21h  
SAMEDI: 9h à 17h

**CENTRE-VILLE**

**SUCCURSALES**  
9h30 à 18h  
9h30 à 21h  
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.